N°353 du 27 octobre 2015-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19 / 05.578.72.05

LE PATRIOTE

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

Référendum constitutionnel

LE PEUPLE A TRANCHÉ

Toutes les manœuvres de l'opposition radicale visant à faire échec au référendum constitutionnel n'ont rencontré aucun échos positif auprès de la population. A preuve, elle s'est rendue en masse, le 25 octobre 2015 dans les différents bureaux de vote du pays pour répondre à l'appel du Président de la République sur l'évolution des institutions nationales. La population a voté en toute liberté, transparence et dans la paix.

☞ 2-4

Thierry Lézin Moungalla

« LA PARTICIPATION AU RÉFÉRENDUM A ÉTÉ HONNÊTE ET LA TENDANCE SE DÉGAGE EN FAVEUR DU OUI »

☞ 4

PASCAL TSATY MABIALA ET CLAUDINE MUNARI, UN DUO INFERNAL

Qui s'assemble se ressemble, dit un adage populaire. Cette maxime vient de trouver sa parfaite illustration au Congo avec Pascal Tsaty Mabiala, secrétaire général de l'UPADS et Claudine Munari, Présidente du MUST. Pour l'histoire, les deux ont été à l'origine de toutes les guerres que le Congo a connues de 1992 à 1997 avec à la clef plus de 40.000 morts. Madame Claudine Munari assumait auprès du Président Pascal Lissouba, les fonctions de directeur de cabinet civil, tandis que Pascal Tsaty Mabiala s'est fait nommer ministre de la défense nationale en pleine guerre.

☞ 6

Violence préélectorale

CHRONIQUE D'UNE DÉBACLE ANNONCÉE

☞ 5

Opposition radicale

DE LA POLITIQUE AU TERRORISME

☞ 9

RFI ENTRE MENSONGE ET MANIPULATION

☞ 14

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

AVIS D'ATTRIBUTION DES MARCHES-AMI

☞ 12-13

Denis Sassou N'Guesso après le vote référendaire

«L'APPEL QUE JE PEUX LANCER AU PEUPLE C'EST CELUI QUI CONSISTE À FAIRE QUE LA PAIX DANS NOTRE PAYS SOIT PARTOUT PRÉSERVÉE»

☞ 3

Référendum constitutionnel

LE PEUPLE A TRANCHÉ

Le 25 octobre 2015. Il est 7 heures du matin, l'heure indiquée pour l'ouverture des bureaux de vote. Chaque électeur arrive à son rythme et consulte les listes affichées à l'entrée des bureaux de vote pour vérifier le nom afin de pouvoir glisser le bulletin dans l'urne. Tout le Congo vote dans la liberté, la transparence et la paix. Les foules devant les centres de vote varient d'un arrondissement à un autre, d'un district à un autre et d'un département à un autre. L'affluence est perceptible au fur et à mesure que les minutes s'égrènent pour atteindre le pic dans l'après-midi. La seule fausse note vient de Bacongo et de Makélékélé où les présidents de certains bureaux de vote sont restés chez eux de peur d'être agressés.

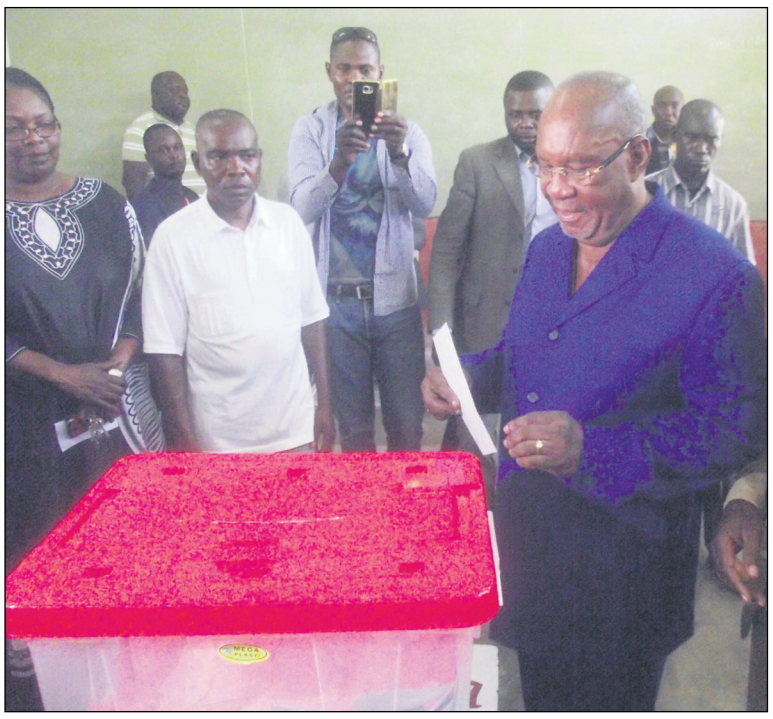

L'ancien chef de l'Etat Jean Jacques Yhombi Opango accomplissant son devoir civique

Nonobstant ces comportements de peur isolés, le référendum constitutionnel du 25 octobre 2015 s'est bien déroulée au point où on le considère à juste titre comme l'une des consultations populaires les mieux organisées de l'ère démocratique au Congo. Ce référendum n'a enregistré aucun incident majeur à travers tout le territoire national et a connu une mobilisation sans égale des électeurs, malgré la psychose suscitée par l'insurrection organisée cinq jours auparavant par l'opposition radicale dans certaines grandes villes du Congo. Pas seulement. Mais également par des menaces que faisaient peser sur le déroulement de ce scrutin les ennemis de la République. Les bureaux de vote ont ouvert et fermé aux heures règlementaires, dans la plus complète quiétude. A Brazzaville, dans les arrondissements Djiri, Talangaï, Moungali, Poto-Poto et Ouenzé les bureaux de vote ont ouvert dès 7 heures. Il en a été de même pour certains bureaux de vote de Bacongo, Mfilou, Makélékélé et de Madibou.

Le sixième arrondissement Talangaï où la Commission locale des élections (Colel) et ses autres techniciens ont tout mis au point la veille du scrutin, les opérations sont presque parfaites et la mobilisation effective. Les agents de l'ordre sécurisent et aident à la fois les électeurs à retrouver dans certains cas, le bureaux où ils doivent voter, à l'instar des centres du lycée Thomas Sankara, Bybocasse, Okondzi Mbongo, Immaculée conception, Leyhet Ngaboka, Saint Apollinaire…

Cependant, la seule situation négative à épingler mais sans impact réel, s'est produite dans le bureau de vote situé dans une école privée non loin du centre de santé intégré Marien Ngouabi. Cette école privée a toujours servi de bureau de vote depuis 2002. Le propriétaire qui serait devenu opposant a demandé son déplacement à un autre endroit, pendant que le matériel électoral y était installé la veille. Cette situation a été très vite résolue et le bureau de vote a été finalement logé à l'école privée Ndzanga d'Iposso dans le quartier 66.

Opération d'identification avant le vote

Le vote de la riposte

Encore sous le choc des événements du 20 octobre, les populations de Talangaï, Ouenzé, Moungali, Poto-Poto, Makélékélé, Bacongo, Djiri, Madibnou et Mfilou ont voté. Dans les centres de l'école primaires de Ngamakosso, de l'école primaire Gaston Lenda, du collège Antonio Agostino Neto… les électeurs ont massivement fait le déplacement depuis le matin. « Les gens ont tellement été motivés qu'avant midi, près des trois quarts des électeurs avaient déjà accompli leur devoir civique », précisait Zéhyrin Onguélé, chef du centre Antonio Agostino Neto de Talangaï. Il fallait montrer à ceux qui ont du mal à s'accommoder à la démocratie, a déclaré le député de la 5ème circonscription électorale de Talangaï, Faustin Elenga qui se frayait un passage dans la foule pour sortir du bureau de vote du quartier 67.

Les électeurs devant un bureau de vote

Au collège Jacques Opangault et à l'école Tms ex Asseni à Djiri, à l'école Gaston Lenda de Mikalou, le constat est le même. Au centre de vote de la mairie de Ouenzé, à l'école de la Liberté ou lycée Thomas Sankara où des diplomates et des observateurs de l'Union européenne et de l'Afrique ont visité, le vote s'est déroulé sans un seul incident. C'est ainsi qu'un observateur africain s'est ému de constater la différence entre ce qui est dit du Congo à l'extérieur et la réalité sur le terrain, surtout qu'il ne croyait pas voir une telle mobilisation des électeurs après les événements du 20 octobre 2015 à Brazzaville.

Les journalistes des médias publics, déployés sur l'ensemble du territoire ont rendu compte minute par minute du vote à l'intérieur du pays. Le bon déroulement de ce scrutin sur l'ensemble du territoire national présage déjà l'échec retentissant du non, d'autant plus que même certains partisans du boycott, à l'instar de l'opposant Nganguia Anguios Engambé ont fini par voter. Le « Oui » devra sans doute l'emporter à un très fort pourcentage, si l'on s'en tient à la mobilisation effective des partisans de l'évolution des institutions.

Ernest Otsouanga

VOTE DANS LE CALME ET LA SÉRÉNITÉ À DJIRI

Les populations de l'arrondissement 9, Djiri ont accompli leur devoir civique dans le calme et la paix dans les différents bureaux de vote retenus pour le scrutin référendaire du 25 octobre dernier. Ce scrutin a permis à l'ensemble des électeurs congolais de se prononcer librement sur le projet de nouvelle loi fondamentale. En attendant les résultats officiels et tenant compte de l'engouement qu'a suscité ce scrutin, il nous paraît évident que le oui l'emportera dans le 9è arrondissement de Brazzaville.

Dès les premières heures de cette élection référendaire, les électeurs se sont dirigés par centaines vers les bureaux de vote pour exprimer leur choix sur cette initiative du président Denis Sassou Nguesso qui veut donner de nouvelles opportunités à notre jeune démocratie. En dépit de la psychose et des heurts du 20 octobre 2015 volontairement créés par l'opposition radicale qui se savait vaincue d'avance, les populations de Djiri n'ont pas écouté les chants des marchands d'illusions. C'est dans la paix et le calme qu'elles ont suivi le mot d'ordre de la majorité présidentielle appelant à faire échec au coup d'Etat préparé par les ennemis du Congo.

Au Lycée Thomas Sankara et dans les autres bureaux de vote de Djiri, il n'y pas eu d'anicroches et de problèmes particuliers d'organisation pouvant entacher cette élection dans le 9è arrondissement de Brazzaville. Elle s'est déroulée dans la paix et la sérénité à la grande satisfaction des présidents de bureaux de vote.

Toutefois, on peut regretter que certains électeurs n'aient pas eu leurs noms sur les listes électorales et d'autres encore des cartes d'électeurs. Mais, les allégations de l'opposition radicale tendant à faire croire qu'il n'y a pas eu de mobilisation pour ce scrutin mettant en exergue l'achat de conscience, ne sont qu'un écran de fumée dissimulant mal la future débâcle de l'opposition radicale qui est appelé à voter non, sous prétexte que ce référendum était illégal. Du coup, l'échec de son coup d'Etat ouvre largement les portes d'une nouvelle république souhaitée et attendue par les congolais épris de paix et qui ne veulent pas de la partition du Congo au grand dam des hommes politiques véreux n'ayant pas d'arguments pour convaincre les électeurs. Le oui dans le 9è arrondissement l'emportera assurément.

B. E.

Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

Denis Sassou N'Guesso à la presse

«L'APPEL QUE JE PEUX LANCER AU PEUPLE C'EST CELUI QUI CONSISTE À FAIRE QUE LA PAIX DANS NOTRE PAYS SOIT PARTOUT PRÉSERVÉE»

Aussitôt après avoir accompli son devoir civique, le Président de la République s'est prêté aux questions de la presse locale et internationale. Il a apprécié à sa juste valeur, le climat dans lequel se déroule le réferendum sur l'ensemble du territoire national.

La presse : ***Monsieur le Président de la République, vous venez d'accomplir votre devoir civique. Les journalistes que nous sommes constatons que le vote se déroule partout. Quel commentaire faites-vous et quel est votre message à l'endroit du peuple congolais ?***

Denis Sassou N'Guesso : Je dois dire qu'aujourd'hui, c'est un jour très important pour le peuple congolais, parce qu'il va montrer à la face du monde qu'il est un peuple libre et un peuple souverain. Lorsqu'il s'agit des questions qui intéressent sa vie, son avenir, c'est lui seul qui doit décider. Personne d'autre. Quelles que soient les pressions ; quels que soient les assauts, c'est le peuple souverain qui décide.

Je pense que c'est ce que nous allons voir, puisque partout dans le pays le peuple vote. Il va donc se déterminer. Je dois aussi dire que les forces négatives qui ont essayé de ramener la violence dans le pays, alors que nous avons eu à conquérir chèrement la paix. Ces forces négatives qui ont essayé de troubler la paix seront vaincues, parce que je sais que notre peuple aspire à la paix.

Vous voyez bien comment le scrutin se déroule à Brazzaville et ailleurs à l'intérieur du pays dans la paix. Je pense qu'il en sera ainsi.

L'appel que je peux lancer au peuple c'est principalement celui qui consiste à faire que la paix dans notre pays soit partout préservée, car c'est grâce à elle que nous avons enregistré quelques avancées dans la construction de notre pays. Je suis sûr que les élections se dérouleront partout dans la paix et le peuple souverain se prononcera.

Le Président de la République a voté Oui

La presse : ***A certains endroits, l'opposition a appelé ses militants à ne pas se rendre aux urnes aujourd'hui. Ce fait ne vous inquiète- t-il pas ?***

D.S.NG. Si l'opposition a demandé à ses militants à ne pas se rendre aux urnes, cela peut s'assimiler à l'abstention. Encore que ç'aurait été mieux que cela soit exprimé par un non exprimé dans les urnes. Ainsi on aurait compris qu'une partie du peuple a pu dire oui et une autre a pu dire non. Si cela peut s'assimiler à l'abstention, nous notons que c'est l'abstention, mais c'est toujours une partie du peuple congolais qui se sera exprimé ainsi et nous continuerons de construire le pays avec tous les congolais, avec cette partie du peuple aussi. ❐

Hellot Matson Mampouya
après le vote référendaire

«Nous notons avec beaucoup de satisfaction que le peuple congolais a répondu à la consultation que lui a adressée le Chef de l'Etat. Comme vous le constatez, les électeurs sont debout pour se prononcer, parce que personne ne veut se voir priver de son droit fondamental de détenteur d'une parcelle de la souveraineté. Une consultation référendaire est en fait un appel. Il s'agit en réalité d'un recours à la démocratie directe. Il appartient donc à chaque congolais de se prononcer par rapport à la question qui a été posée.

Nous nous réjouissons tout simplement et constatons effectivement qu'il y a paix et que tout se déroule dans la sérénité. Ainsi,

il est redonné au peuple son pouvoir qu'il exerce librement dans la paix, il se prononce.

Nous ne pouvons que nous en féliciter l'ensemble de nos compatriotes pour l'adhésion, pour la ferveur avec laquelle, il est en train d'exercer son droit et nous nous réjouissons aussi de ce que ceci se passe dans la paix et dans la quiétude.»❐

Wilfrid Malanda,
président du bureau de vote numéro 2 Angola Libre arrondissement 1 Makélékélé

Le bureau de vote est ouvert depuis 7 heures 30. Tout se déroule normalement. Le début a été timide. C'est à partir de la mi-journée que l'on a noté un certain engouement. Les citoyens accomplissent leur acte civique sans aucune obstruction. ❐

A Makélékélé et Bacongo,
seuls quelques bureaux de vote ont fonctionné normalement.

Il s'agit notamment de la commune de Makélékélé, l'école primaire Angola Libre et du siège de l'Unoc (chez Bopaka) pour l'arrondissement 1. Au sein de l'arrondissement 2, la plus forte participation a été enregistrée par le bureau de vote de l'ENBA où le président de la République Denis Sassou N'Guesso et son épouse, ainsi que l'ancien chef d'Etat Jacques Joachim Yhomby Opango et son épouse ont voté. La commune de Bacongo, l'école primaire Nkéoua Joseph et le CET Théophile Mbemba sont entre autres bureaux de vote qui ont régulièrement fonctionné. On y a noté une faible participation.

Les cartes d'électeur non distribuées, le déplacement massif des populations à la suite des événements qui ont secoué les quartiers sud de Brazzaville et la peur de représailles pourraient être les principales causes de la faible participation observée dans ces zones. Et pourtant, on n'a signalé aucun acte de violence perpétré sur un seul participant au scrutin.

Notons que le président du MCDDI Landry Kolelas et celui de la DRD. Hellot Matson Mampouya ont respectivement voté à la maison commune de Makélékélé et au bureau de Bopaka. ❐

La parabole de l'éléphant

L'ÉTRANGE DESTIN DE L'ÉLÉPHANT

En revisitant les vieux contes et autres légendes de chez nous, je me suis souvenu des mythes entretenus par les narrateurs autour de l'astre du jour et de la nuit, de l'étoile du matin et du soir, lesquels donnent à penser que la vie sur terre est mue par la vénération de ces entités qui échappent souvent à nos sens.

L'éléphant s'inscrit sans doute parmi les animaux qui, comme les hommes, savent rendre aux astres tout l'honneur qu'ils méritent. Selon les affirmations de mon grand-père, cet animal est partout et depuis toujours, porteur de croyances et inspirateur de mythes. Il sait adorer le soleil et les étoiles qu'il invoque pour obtenir la grâce du ciel. Lorsque brille la lune nouvelle, en silence, les troupeaux d'éléphants descendent vers les cours d'eau où ils se purifient en s'aspergeant d'eau. Ayant ainsi fini de magnifier l'astre, ils retournent dans les entrailles de la forêt ou au cœur de la savane. A chaque moment, ils agissent en fonction de la nature de l'activité à entreprendre et suivant l'éclat et particulièrement l'angle du soleil, ainsi que la position des astres ou la couleur des nuages.

Ce sont des réflexes innés qui leur évitent de naviguer à contre-courant des tendances du ciel, afin de se donner le maximum de chance. La consultation de la météorologie est l'acte que l'éléphant répète le plus au cours de la journée.

Pour ajouter une dose de tradition et de croyances au comportement de l'éléphant, mon grand-père soutient sans réserve qu'il est vécu comme un jumeau, c'est-à-dire un animal hors pair, un don de Dieu qui garde un lien certain avec son Créateur, le Tout-puissant. Celui-ci guide constamment ses pas, en le détournant des chemins qui ne sont pas de sa volonté ou en le précédant partout où va le pachyderme pour aplanir son chemin. En même temps, il désencombre la piste des embûches qui jonchent son itinéraire.

J'ai voulu croire à cette mixture d'idéalisme religieux et de tradition, au motif que les astres et Dieu ne peuvent être de mauvais guides. En suivant attentivement la vie de l'éléphant telle qu'elle m'a été décrite à chacune de mes rencontres avec mon vieux dont je suis devenu un disciple, j'ai dû me rendre à l'évidence que rien ne se fait au hasard dans la vie de cet animal; lui qui sait dialoguer avec tout ce qui l'entoure.

Les fondateurs de la science chargée d'étudier les éléphants au Vè siècle avant Jésus Christ, soutiennent que «*l'éléphant est le plus pieux des animaux* ». N'est-ce pas cet attribut qui permet à tout croyant de transcender ses propres limites et de produire de bonnes œuvres ?

Jules Débel

Thierry Lézin Moungalla

« LA PARTICIPATION AU RÉFÉRENDUM A ÉTÉ HONNÊTE ET LA TENDANCE SE DÉGAGE EN FAVEUR DU OUI »

A travers des exemples précis, sur la base des « données provisoires obtenues à la Conel », Thierry Lézin Moungalla a démontré à la presse internationale que la « participation au référendum a été honnête » et que « dans tous les cas, la tendance se dégage pour le oui ». Il a dénoncé la pratique de certains correspondants des médias étrangers, consistant à généraliser à tout le pays, la situation constatée dans les quartiers où il y a eu des événements, notamment dans les quartiers sud de Brazzaville. Ces reporters ont délibérement tû les affluences constatées dans d'autres quartiers de la capitale.

Thierry Lézin Moungalla éclaire l'opinion nationale et internationale

Le ministre de la communication et des médias est surpris par des reportages diffusés par des organes de presse étrangers, qui focalisent leurs reportages sur les quartiers sud de Brazzaville et d'autres villes où il y a eu des émeutes cinq jours avant le vote. Des éléments ont été recueillis par ces médias dans des quartiers et des villes comme Sibiti, Madingou où des citoyens vivant dans la peur s'étaient déplacés. L'opposition radicale a été très active et des jeunes bien préparés menaçaient ceux qui allaient voter. La généralisation de ces faits à tout le pays, alors que la situation a varié d'un quartier à un autre, d'une ville à une autre, bref d'un département à un autre, méritait d'être relevée. Le porte-parole du gouvernement a ainsi échangé avec des journalistes au Centre international de presse (Cip), sur « la réalité du référendum constitutionnel ».

Un quasi-plébiscite dans la partie nord du pays

L'orateur a illustré sa communication par des exemples dans un sens ou dans un autre pour conclure sur un taux de participation symbolique. « Dans tous les cas, la tendance est en faveur du oui » a-t-il affirmé. Il a d'abord commencé par les circonscriptions sensées être à la portée de l'opposition radicale pour démontrer que même dans ces cas, le oui l'a emporté. « A Nkayi 1, sur les 13 269 inscrits, 9908 ont voté dont 8 360 en faveur du oui 1206 pour le non. A Nkayi 2, il y a eu 16 896 inscrits, 5052 votants dont 4 200 en faveur du oui et 704 en faveur du non. A Madingou, où la partie la plus radicale de l'opposition a été très active, sur les 20 563 inscrits, 11 947 votants, 9 948 ont voté oui contre 1 773 pour le non… A Kingoué dans la Bouenza présenté comme la circonscription qui aurait répondu massivement au mot d'ordre de boycott, il y a eu 4 956 inscrits. Sur les 2 278 votants, 1 603 ont été favorables au oui contre 141 pour le non ».

Parlant de « l'autre extrême », Thierry Moungalla s'est appuyé sur Mayéyé dans la Lékoumou, où 3 bureaux seulement ont été ouverts sur les 24 prévus. « La participation a été de 268 votants sur 6 528 inscrits. 242 ont voté oui et 20 ont voté non. Même dans un vote parcellaire la tendance se dégage pour le oui…».

Pour montrer la différence avec certaines zones où la psychose rimait avec les menaces contre ceux qui iraient voter, il s'est appesanti sur le département de la Sangha où la tendance a été celle du quasi-plébiscite ». A Souanké, 100% des votants ont choisi le oui. A Ouesso il frôle également les 100%.

Un référendum dans la paix et la sérénité

L'orateur s'est félicité du fait que pour la première fois, le Congo a organisé un référendum sans qu'il sorte d'un conflit. « Les casseurs et ceux qui appelaient de leur vœux ou prédisaient la catastrophe, une situation insurrectionnelle et violente au Congo, tous se sont trompés. Ce référendum a marqué la victoire du peuple congolais. Il a eu lieu dans la sérénité et la paix, tandis que certains prédisaient une nouvelle journée de violence. Le Congo a fait preuve de maturité et de civisme. Le 25 octobre 2015 est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire politique, constitutionnelle et juridique du Congo. Pour la première fois un référendum constitutionnel a eu lieu sans être consécutif à un règlement politique d'une situation violente ou post conflit ».

En l'absence des résultats globaux, nul ne devrait être en mesure de présenter le taux de participation, d'abstention a-t-il dit. « Il y avait 2 millions d'inscrits pour 5 000 bureaux de vote. Même dans les vieilles démocraties, on ne peut pas faire un sondage sur trois bureaux seulement, pour avoir une idée précise de la façon dont le corps électoral s'est comporté. Brazzaville n'est pas le Congo. Le corps électoral ne s'est pas comporté de la même manière, selon qu'on ait été dans un arrondissement ou dans un autre. Le vote a été contrasté, a-t-il déclaré en dernier ressort.

E.O.

Humeur

VOX POPULI, VOX DEI

En politique, comme en sport. Dans les urnes, les suffrages élèvent ou disqualifient les acteurs. Sur les pistes, les starkings blocks propulsent les sprinters vers la ligne d'arrivée. Souvent, dans les deux cas de figure, le succès est couronné par l'effort, dont l'articulation est stratégique, tactique et contextuelle.

Dans le domaine de la reproduction, l'image est presque identique. C'est l'effort de survie qui caractérise les millions de spermatozoïdes qui se ruent vers un ovule. A qui mieux-mieux, chaque spermatozoïde se tortille pour atteindre la cible privilégiée. Dès que l'un d'eux atteint la cible vitale et s'y incruste par la tête, tous les autres lui font la révérence et s'éclipsent. Le gagnant et l'ovule récepteur fusionneront pour engendrer la vie. Telle est la volonté de l'architecte céleste qui pense que la reproduction de l'homme ne peut plus se faire comme au jardin d'Eden. La reproduction des « bouts de bois de Dieu » de façon biblique n'est plus possible aujourd'hui.

Dans la vie, les hommes sont également confrontés à des défis existentiels dont l'aboutissement vise l'harmonie sociale. Plus que des rites, les activités politiques s'articulent autour de plusieurs challenges codifiés et programmés. Les plus remarquables restent les élections. Celles-ci passent par des campagnes qui mettent en évidence des acteurs politiques en quête de suffrages. Selon les circonstances, les élections, précédées de campagne, peuvent être chaudes ou timorées, parfois orageuses et dévastatrices au regard du tempérament des acteurs politiques.

Quoi qu'il en soit, ces campagnes sont en réalité des moments de vérité. Ils traduisent les échanges entre les acteurs politiques et les populations. La quête des suffrages passe par là. Chaque acteur politique use de la persuasion pour glaner les suffrages nécessaires à son plébiscite. Pour cela, les désidératas des populations aident les uns et les autres à se débarrasser des armes discourtoises pour faire triompher les bonnes mœurs.

En principe tout choix des hommes à quelque échelon que ce soit de la vie publique, devrait conférer aux heureux élus, la légitimité nécessaire afin d'assumer un mandat public légal. A l'inverse, les malheureux perdants devraient faire preuve d'un fairplay irréprochable. En principe, le parcours de la campagne à la sanction populaire, ne laisse aucune place au hasard et à la débrouillardise. D'ailleurs, la maxime populaire reconnaît que « tout pouvoir vient de Dieu ». Les populations qui contribuent à l'expression du suffrage avalisent également l'autre assertion universellement reconnue qui dit que la « voix du peuple, c'est la voix de Dieu », autrement dit : « vox populi, vox Dei ».

Malgré cette vérité de Lapalissade, certains acteurs politiques congolais distillent parfois des opinions controversées sur ce que représente une élection, surtout présidentielle. Si la présentation d'un projet de société crédible peut permettre de franchir le seuil du palais du peuple, d'autres prestidigitateurs politiques pensent que le recours à des pratiques iniques serait la planche de salut pour y parvenir.

Considérées comme les actrices du succès, les populations sont marginalisées au profit des gourous. Ces derniers sont gratifiés en espèces sonnantes et trébuchantes pour leurs simagrées, en réalité tirées des pratiques irrationnelles. La révélation de M. André Kamba, ancien directeur de cabinet de Mme Claudine Munari dans notre livraison du 19 octobre 2015, continue d'alimenter les cancans. L'ancienne ministre du commerce aurait reçu de son gourou le message de succéder au président Denis Sassou N'Guesso. Il semblerait que d'autres hommes politiques feraient pareil. (Guy Brice Parfait Kolélas, André Okombi Salissa).Pour les gourous, la clef de la magistrature suprême n'est pas dans les urnes. Elle se trouverait dans les prophéties, incantations et gris-gris. Vrai ou faux ?

A chacun de répondre !

Mwana Mboyo

Contestation du Référendum par les radicaux

CHRONIQUE D'UN ÉCHEC ANNONCÉ

L'opposition radicale ne voulait ni du dialogue, ni du référendum, moins encore écouter les autres. Elle ne voulait entendre que ce qui corroborait ses propres opinions. Un solipsisme primaire qui ne pouvait que conduire cette opposition dans l'abîme. Elle vient ainsi de faire l'école du réalisme et de comprendre qu'en politique le moi est haïssable. La politique qui est par essence l'art de gouverner la société n'a rien de commun avec le brigandage ou l'extrémisme, d'autant plus qu'elle ne s'exerce que pour le bien des humains qui sont d'ailleurs différents les uns des autres. L'opposition radicale l'a appris assurément à ses dépens.

L'écrivain français François Rabelais disait «*Science sans conscience n'est que ruine de l'âme* ». L'opposition radicale qui n'a pas su tirer les enseignements de cette maxime, vient d'en faire la triste expérience. Elle pensait que la politique se fait à la hussarde ou au saut du lit. La politique se veut une science réfléchie qui nécessite pondération et sagesse afin d'anticiper les conséquences fâcheuses. On comprend aisément que l'opposition radicale galvanisée par certaines chancelleries occidentales, se passait déjà pour un grand clerc de la politique, alors qu'elle confondait la politique avec la haine tribale et la vengeance. C'est pourquoi, elle a brillamment échoué dans sa manœuvre de prendre le pouvoir par la force.

Dans cette entreprise incompatible avec les valeurs démocratiques, l'opposition radicale avait bâti sa stratégie de conquête du pouvoir sur deux plans essentiels (A&B). Le premier plan A consistait à prendre le pouvoir à travers une insurrection comme ce fût le cas au Burkina Faso. Le meeting du FROCAD et de l'IDC prévu le 20 octobre 2015 au boulevard Alfred Raoul intégrait ce plan A. Selon les organisateurs de cette insurrection, les militants devraient arriver au meeting munis de cartons rouges qu'ils devraient brandir contre le Président Denis Sassou N'Guesso. La procession des insurgés vers le Palais du Peuple ne devrait intervenir qu'au terme de ce meeting qui avait valeur d'échauffement et de mise en condition. Elle devrait se faire les mains en l'air, en chantant l'hymne national et chacun brandissant son carton rouge.

Conscients du fait que le document qui faisait office de plan d'exécution de cette insurrection pouvait insidieusement tomber entre les mains de ceux qui ne sont pas dans ce complot, ces radicaux avaient pris soin d'indiquer que cette procession devrait se faire sans qu'il n'y ait de casse. D'autres consignes ont été données aux militants, qui devraient arriver au Boulevard Alfred Raoul par groupes de 15 personnes de préférable avec les gens connus par eux. Les radicaux ont également demandé à leurs militants de se munir de leur téléphone portable en vue de tout filmer et envoyer soit à Zenga Mambu ainsi qu'à France 24.

Le plan (B) est celui qui venait en appui. Au cas où le plan (A) échouait, ils activaient le plan (B). Celui-ci servirait à mettre en valeur les négociations. C'est justement ce qu'ils ont tenté le jeudi 22 octobre 2015 en passant par l'évêché. Au cours de ces négociations, les radicaux devraient monter les enchères en demandant aux partis politiques de la majorité de retirer le projet de Constitution du 25 octobre 2015. Il convient de noter que ces négociations interviennent après les violences orchestrées par les militants du FROCAD et de l'IDC dans les trois arrondissements de Brazzaville sud, à Sibiti et à Dolisie. Cette initiative de l'Archevêché n'a pas été agréée par le Pôle du Consensus de Sibiti qui l'a rejetée au motif qu'elle ne peut pas négocier avec les terroristes.

Pour tout dire, l'opposition radicale est brouillonne, immature et enfin de compte dangereuse pour la démocratie et la République. Le moins qu'on puisse dire est que l'échec de son entreprise était prévisible du fait qu'elle n'a aucune vision claire et nette pour le Congo.

Patrick Yandza

LIBRES PROPOS

LA PREUVE PAR NEUF D'UN COUP D'ETAT MANQUÉ

Je suis encore en vie jusqu'à cet âge avancé grâce à un sens développé de l'intuition. Dans beaucoup de circonstances en effet, j'ai bénéficié de ce pouvoir de deviner l'imminence d'un danger. Et cette prémonition se développe prodigieusement la nuit car pour paraphraser Radiguet, «*les vrais pressentiments se forment à des profondeurs que l'esprit visite rarement*».

Ainsi donc depuis des jours, des semaines ou peut-être des mois, j'ai été habité par un sentiment diffus sur l'approche d'un événement politique qui progressivement dans mon cerveau-miroir prenait la forme d'un coup de force. Ce «phénomène subjectif interprété comme la connaissance intuitive d'un événement qui ne peut être connu par un moyen naturel » qu'on appelle l'intuition, ajouté à mon exceptionnelle sensibilité de journaliste ayant couvert ou «traité» moult situations dramatiques survenues un peu partout dans le monde m'ont finalement fait apparaître la situation dans toute sa précision.

Au commencement n'était donc qu'un simple pressentiment mais au fur à mesure que le temps s'écoulait sont venues se greffer des choses plus troublantes les unes que les autres. Il y a eu d'abord ce théâtral changement de ton de l'opposition à propos d'une Constitution copieusement éreintée par elle pendant des années mais dont elle a aujourd'hui les yeux de chimène. Une Constitution que l'on disait hier receler les germes d'une implacable dictature et qui par la suite s'est parée de formidables vertus, on ne sait par quelle alchimie démocratique.

Ce changement de position ainsi que la volonté obsessionnelle de l'opposition radicale de s'opposer à tout changement de cette constitution, en dépit du bon sens démocratique, ont fixé définitivement ma religion sur la détermination de Dzon, Tsaty Mabiala et leurs amis de prendre le pouvoir même par des moyens illégaux. Le refus de prendre part aux consultations citoyennes organisées par le Chef de l'Etat sur la nécessaire évolution des institutions, le refus catégorique de prendre part au dialogue inclusif de Sibiti puis l'organisation à la sauvette du dialogue alternatif de Diata participaient de la même volonté de tourner le dos à la légalité républicaine.

Il a fallu suivre ensuite les discours de plus en plus durs des responsables de l'opposition radicale, discours teintés de haine et révélant leur détermination à en découdre coûte que coûte avec l'actuel président de la République, si nécessaire dans un combat acharné, sanglant, meurtrier. Tout citoyen responsable avait dû tressaillir quand Pascal Tsaty Mabiala déclara récemment sur les antennes de Radio France Internationale que lui et ses amis iraient jusqu'au bout c'est- à-dire en se situant dans une logique insurrectionnelle. L'insurrection étant entendue ici comme « un soulèvement qui vise à renverser le pouvoir établi ». En disant « nous irons jusqu'au bout », le patron de l'Union Panafricaine pour la Démocratie sociale (UPADS) entendait n'écarter aucune hypothèse pour évincer le président Denis Sassou N'Guesso du pouvoir, s'offrant même le luxe de préciser : « à partir de mardi (c'est-à-dire du jour prévu pour leur marche), « nous ne reconnaîtrons plus aucune légitimité au pouvoir de Sassou N'Guesso ».

Puis vint cette semaine d'enfer où les rumeurs les plus folles ont été déversées à grands seaux sur l'opinion, axées notamment sur des fissures qui seraient apparues sur le front majoritaire et qui seraient de nature à le rendre de plus en plus vulnérable. Ces mensonges sont allés de pair avec une manipulation intense de l'opinion dans le sens de la préparer à un changement brutal de la donne politique, ici et maintenant.

Le reste est encore présent dans nos esprits : l'arrivée de gros bras venus des pays de Mouyondzi, une équipe mobile préparée pour semer des troubles partout où elle passe, et le réveil de quelques ninjas qui ne dormaient que d'un œil. Tous les ingrédients étaient réunis pour un coup d'Etat qui se voulait sanglant.

Aimé Raymond Nzango

PASCAL TSATY MABIALA ET CLAUDINE MUNARI, LE DUO INFERNAL DU CONGO

Qui s'assemble se ressemble, dit un adage populaire. Cette maxime vient de trouver sa parfaite illustration au Congo avec Pascal Tsaty Mabiala, secrétaire général de l'UPADS et Claudine Munari, Présidente du MUST. Pour l'histoire, les deux ont été à l'origine de toutes les guerres que le Congo a connues de 1992 à 1997 avec à la clef plus de 40.000 morts. Madame Claudine Munari assumait auprès du Président Pascal Lissouba, les fonctions de directeur de cabinet civil, tandis que Pascal Tsaty Mabiala s'est fait nommer ministre de la défense nationale en pleine guerre. Aujourd'hui, tous les Congolais s'accordent à dire que le mal du Congo vient de cette union de la mort. Les deux sont comme des oiseaux d'un même plumage qui volent généralement ensemble.

Le Belgo-Congolais Pascal Tsaty Mabiala

La Franco-Congolaise Claudine Munari

Si la communauté congolaise vient de découvrir avec stupeur le côté terroriste d'André Okombi Salissa et de Guy Brice Parfait Kolélas, par contre Pascal Tsaty Mabiala et Claudine Munari sont dans les allées de la terreur et de la criminalité depuis 1992. Leur union est infernale et angoissante pour le peuple.

Pendant toute la période de la guerre froide qui a caractérisé leurs relations de 1997 à 2015, le Congo était aussi en paix, uni et serein. Cette accalmie a été consécutive au rapprochement de Claudine Munari de la Majorité présidentielle et de son entrée au gouvernement où elle a occupé de 2009 à 2015, les fonctions de ministre du commerce et des approvisionnements. Depuis qu'ils ont renoué leurs amitiés, le Congo et particulièrement sa partie sud, connait quelques soubresauts qui vident progressivement de son contenu le triptyque paix, unité nationale et développement. Ils ont par leur comportement antipatriotique exacerbé l'ethnocentrisme, la haine et la violence.

Cette situation a pris de l'ampleur au terme de la campagne guerrière que ces deux pyromanes ont entreprise dans les pays du Niari notamment les départements de la Lékoumou, du Niari et de la Bouenza. Ce couple aux mains couvertes de sang, a véhiculé non seulement des messages qui vont dans le sens de diviser les filles et les fils du Congo mais aussi ceux issus des trois départements qui ne partagent pas la même vision politique qu'eux. A Sibiti par exemple, sur leurs ordres, les jeunes de cette localité ont détruit les maisons des ministres Emile Ouosso, Thierry Lezin Moungalla et celle de l'ancien ministre des finances sous Pascal Lissouba Clément Mouamba.

L'annonce de l'insurrection populaire par Pascal Tsaty Mabiala, le vendredi 16 octobre 2015 sur Radio France Internationale, dessinait déjà la chronique d'un véritable plan de déstabilisation du pays dans sa partie sud. Pour le porte-parole du PCT Serge Michel Odzocki, « *le secrétaire général de l'UPADS n'a pas encore tiré les leçons de sa responsabilité historique dans la guerre du 5 juin 1997 en sa qualité de ministre de la défense* ». Cela montre bien que Pascal Tsaty Mabiala ne défend ni la démocratie, ni la République, ni le peuple congolais. Il défend plutôt ses intérêts personnels en versant le sang des autres. Car le référendum est l'acte par lequel les populations approuvent ou rejettent une proposition émanant du gouvernement. Le Président de la République, comme l'a reconnu le Président François Hollande, « *peut consulter son peuple à tout moment. C'est son droit* ». Ce qui revient à dire que le référendum ne peut faire l'objet d'une quelconque barbarie.

C'est pourquoi, Pascal Tsaty Mabiala et Claudine Munari sont qualifiés d'union de la mort en ce qu'ils se distinguent par leur brutalité, leur propension à la guerre et partant par leur vampirisme. Claudine Munari n'a rien d'une femme en dehors de son sexe et de ses deux seins, tant convoités par certains amoureux de la bonne chair. C'est une femme atypique. Une mère qui connait la douleur de l'accouchement ne peut envoyer l'enfant d'une autre mère à l'abattoir et avoir un penchant sans borne pour la guerre fratricide et pour la destruction des biens d'autrui. Une femme disait le poète, enseigne à sa progéniture l'amour. C'est dans ce sens que le poète dit, qu'il vaut mieux avoir une femme de cœur que de tête. Une femme de cœur construit et celle de tête détruit. C'est le cas de madame Munari qui a eu le mauvais génie de trahir deux Présidents à la fois : Pascal Lissouba en 1997 et Denis Sassou N'Guesso en 2015. Une dame de cette espèce ne mérite nul égard.

En faisant l'exégèse de l'action maléfique de ce couple, on découvre que les deux ont chacun la double nationalité. Pascal Tsaty Mabiala est Belge et Claudine Munari une française. C'est pourquoi, ils se permettent une certaine folie. Si personne d'entre nous n'a envie de faire la guerre, parce qu'elle sème forcément la mort et détruit le pays, ce couple trouve en elle le moyen le plus sûr de régler les conflits sociaux.

Alexandre Mwandza

Référendum constitutionnel

LES PROPOS DE PASCAL TSATY MABIALA ONT FAIT TRESSAILLIR LES MEMBRES DE L'ONG EDUCATION EN ACTION

L'intervention entachée de velléités bellicistes du secrétaire général de l'Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale (UPADS), M. Pascal Tsaty Mabiala sur les antennes de Radio France Internationale (RFI), le 16 octobre dernier, a fait tressaillir les membres de l'ONG Education en Action, qui appellent à la sagesse des hommes politiques congolais afin que leur bêtise ne soit plus source de cycles de violences dans le pays.

Réagissant à cette intervention par la voix de sa présidente Mme Diane Valérie Doniama, l'Ong Education en Action a martelé que l'expérience des guerres vécues il n y a que quelques années suffit aux Congolais pour ne plus avoir droit à l'erreur, en s'adressant notamment à Mme Claudine Munari, à MM. Guy Brice Parfait Kolélas, André Okombi Salissa, Mathias Dzon, Pascal Tsaty Mabiala, et à tous les autres, dont les propos ne sont pas de nature à préserver la paix chèrement retrouvée.

« *Où veut en venir M. Pascal Tsaty Mabiala en optant pour la désobéissance à la France et au Congo son pays natal, quand on sait qu'il est bien de commencer la guerre, mais qui connait la fin ?* », s'est interrogée Mme Diane Valérie Doniama, tout en se demandant si cet homme politique a déjà préparé « *un lieu de refuge pour nous, femmes et nos enfants* ». Pour l'ONG Education en Action, « *ce n'est pas une faiblesse d'accepter d'aller au vote, au lieu de chercher à entraîner le pays dans une crise, pendant que les précédentes blessures causées par ces mêmes hommes politiques tardent à se cicatriser* ».

Quant à la question de l'alternance qu'on appelle de tous les vœux, l'ONG Education en Action ne comprend rien du comportement de ces hommes politiques qui ne s'acharnent qu'à la seule fonction de Président de la République, alors que cette alternance vaut aussi pour les autres fonctions politiques, électives, administratives, au niveau de l'armée, de la diplomatie et autres, pour qu'il n'y ait plus de ministres à vie, de députés à vie, de sénateurs à vie, de conseillers, de directeurs généraux à vie etc.

Dans leur déclaration, les membres de l'ONG Education en Action estiment que « *le choix des candidats n'est pas à négliger, surtout celui du président de la République qui demande beaucoup de réflexion et surtout de sagesse, car, il ne faut pas choisir pour choisir, mais savoir faire le bon choix* ».

A cet effet, l'ONG a rendu hommage au président français , M. François Hollande, pour sa compréhension et son soutien à la voix du peuple congolais qui est là pour trancher toutes les situations par le dialogue ou par le vote.

Rappelons qu'en donnant la position du gouvernement français sur le référendum constitutionnel que le Congo vient d'organiser, M. François Hollande a déclaré : « *le président Denis Sassou N'Guesso peut consulter son peuple, cela fait partie de son droit et le peuple doit répondre. Une fois que le peuple a été consulté, il faut toujours veiller à rassembler, à respecter et à apaiser la situation après cette consultation populaire* ».

Mme Diane Valérie Doniama, présidente de l'Ong Education en Action

Parfait Moukala

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX QUI ONT DÉFINITIVEMENT DISCRÉDITÉ L'OPPOSITION

Il est aujourd'hui certain que les leaders de l'opposition radicale congolaise ne se faisaient plus d'illusions sur la consistance des soutiens extérieurs sur lesquels ils comptaient pour désarçonner le président Denis Sassou Nguesso. Ainsi lachés de toutes parts, ils auraient imaginé puis retenu l'idée tramée d'un baroud d'honneur, un peu comme dans une corrida, lorsque le taureau aux abois tente une ultime ruade qu'il sait mortelle. Ça été le dernier combat d'une guerre perdue, d'une lutte sans illusion. Un épisode qui a achevé de discréditer un cartel politique déjà fragilisé par moult péchés capitaux.

Le coup de folie de l'opposition radicale qui vient si tristement signer son auto disqualification n'est sans doute que la partie visible ou émergée d'un iceberg de combines machiavéliques, de sordides manipulations et d'espoirs déçus. Et puisque, comme on le dit si souvent, la partie d'un iceberg qui émerge de l'eau n'atteint qu'environ 1/7 de la hauteur totale, il nous est paru indispensable, pour une bonne lecture des événements qui viennent de secouer certaines parties de nos villes, de rendre visible l'ensemble de l'iceberg, qui constitue ainsi les sept péchés capitaux qui ont tué l'âme de l'opposition radicale.

Premier péché :

le péché originel

Ce péché frappe sans distinction tous les partis nés dans la foulée de la conférence nationale souveraine de 1991 et aux sources du processus de démocratisation du pays. Toutes nos formations politiques ont, en effet, été fondées sur des bases ethniques ou départementales, à l'exception notable du Parti Congolais du Travail (PCT), ancien parti unique ayant conservé son socle national. Ces partis ont non seulement gardé ce confort sociologique mais l'ont développé au fil des années, au point où la haine inter-ethnique y a été érigée en méthode majeure de direction. Les récents événements viennent d'en donner une preuve cinglante.

Deuxième péché :

l'absence de repères idéologiques

L'idéologie est ici entendue comme un ensemble des idées, des croyances et des doctrines propres à une époque ou à une société. C'est bien sûr un ensemble de valeurs qui devraient caractériser la société. Mais c'est aussi une théorie sociale, une manière d'expliquer le développement de la société. Une idéologie est composée en réalité de deux parties : les valeurs et la théorie sociale. Le concept de «valeurs» résume l'ensemble des valeurs qui devraient être érigées en fondement de la vie en société et du développement de la société. Le concept de « théorie sociale» recouvre les pensées sur les mécanismes qui contrôlent le développement de la société et sur ce qui a par conséquent besoin d'être influencé pour parvenir à construire une société qui concrétise ces valeurs elles-mêmes. Les valeurs morales et éthiques se sont révélés être des forces motrices puissantes pour les actions humaines. Ainsi les partis politiques devraient institutionnaliser des débats conduits en toute indépendance sur les missions et les défis auxquels est confrontée la société en privilégiant le développement des idées et la stimulation d'une discussion d'idées portant sur d'importantes questions pour l'avenir.

Or que constatons-nous ? Que même si certains partis se réclament pompeusement de la social-démocratie par exemple, aucune action n'est entreprise pour faire des principes idéels de ce courant politique le moteur du fonctionnement de ces partis. Au contraire toute promotion au sein de la formation politique s'appuie sur des considérations ethniques les plus abjectes.

Troisième péché capital :

les guerres incessantes de leadership

On a du mal à déceler, dans ce conglomérat de partis qui aspirent au pouvoir, la présence d'une personnalité charismatique, c'est-à-dire pourvue d'un charme, d'un rayonnement personnel, d'un don d'entraîner les derrières soi. Plus prosaïquement, il manque à l'opposition un meneur d'hommes incontesté et incontestable. Personne de Mathias Dzon à Pascal Tsaty Mabiala ne dispose de cette capacité de fascination qui fait les grands chefs.

Quatrième péché capital :

la nature «inconoclaste» de l'opposition radicale congolaise

Il n'existe pas dans ce pays une culture de l'opposition c'est-à-dire une attitude axée sur la contestation de la politique gouvernementale pour des raisons de convictions. Car qu'avons-nous aujourd'hui en face du pouvoir ? Une brochette d'aigris devenus opposants dès qu'ils ont été débarqués du gouvernement ou dès qu'ils ont perdu un poste important. Cette opposition du ventre est à l'origine de bien d'aberrations dans le genre d'une constitution qu'on combat violemment aujourd'hui pour la défendre farouchement demain au gré du vent politique. Ce qui explique aussi les spectaculaires retournements de vestes que l'on enregistre selon la conjoncture politique. Cette instabilité chronique a inspiré à un confrère, qui lui ne fait pas dans la dentelle, des mots plus cruels quand il parle carrément de « vagabondage » politique.

Cinquième péché capital :

le manque d'un programme alternatif

Le rôle d'une opposition n'est pas seulement l'opposition pour l'opposition. Elle doit également faire des propositions judicieuses concer-

Suite page 8

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX QUI ONT DÉFINITIVEMENT DISCRÉDITÉ L'OPPOSITION

Suite de la page 7

nant les problèmes majeurs auxquels le pays se trouve confronté. Et surtout en cette période où l'élection présidentielle approche à grands pas, l'opposition doit disposer d'un programme alternatif à celui du gouvernement. Or l'opposition radicale se contente de critiquer l'action de l'Exécutif actuel sans que l'on sache de quoi sera-t-elle capable demain. Son seul programme demeure la bataille pour le départ de Sassou N'Guesso.

Sixième péché capital :

l'absence d'une culture du dialogue

Que ce soit dans les concertations ayant eu lieu à Ewo et Dolisie ou lors consultations présidentielles sur le débat qui était en cours sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, l'opposition radicale, dans sa grande majorité, avait préféré décliner l'offre du dialogue. Cette constance

avait d'ailleurs conduit ses leaders à dédaigner le dialogue de Sibiti, préférant monologuer à Diata. En politique, une telle posture peut avoir des conséquences désastreuses sur l'image des personnalités concernées car elle conduit à une simplification manichéenne des choses: ce qui est bien c'est ce que je pense, ce que pensent les autres est forcément mauvais.

Septième péché capital :

ils ne parviennent pas à rassurer

C'est la somme de tous les péchés énumérés précédemment et qui ont fini par faire des leaders l'opposition radicale des monstres froids privilégiant les intérêts personnels secrets, l'égoïsme, le sacrifice intentionnel d'êtres humains, l'indifférence envers les autres, le mensonge, la manipulation des consciences, la traitrise… contre la nécessaire sagesse et la solidarité humaine. L'agressivité, la légitimation des actes par la Vérité qu'elle croit détenir ont poussé l'opposition radicale aux portes d'une conscience criminelle. Les stéréotypes sont renforcés et durcis. Les images de l'Ennemi (le pouvoir du président Sassou N'Guesso) prennent des proportions monstrueuses et naturellement comme on l'a vu lors des récentes manifestations, l'opposition radicale a pu prendre des comportements et des décisions démentiels qui s'apparentent au terrorisme. Dans ces conditions on ne peut rassurer. D'où la perte de crédibilité dont est l'objet l'opposition radicale, le lâchage enregistré et l'isolement qui pointe sonnez.

Aimé Raymond Nzango

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

L'INSTITUTION

Le terme «institution» est aujourd'hui au centre d'un grand débat politique censé prendre fin avec l'organisation, le 25 octobre dernier, d'un référendum sur l'évolution des institutions nationales. En d'autres termes on parle de référendum constitutionnel pour changer la Constitution du 20 janvier 2002, une constitution post-conflit aujourd'hui frappée de caducité en rapport avec la réalité politique et sociale actuelle. Parce que l'édifice institutionnel d'un pays trouve sa raison d'être dans sa constitution.

Au sens le plus général, le terme d'institution désigne toute forme d'organisation des collectivités humaines se caractérisant par des liens de solidarité entre les membres de la collectivité, un statut, et la soumission de tous à une autorité commune. Vu sous cet angle, l'Etat apparaît comme une institution et c'est même la première de toutes.

Il faut cependant relever que pour fonctionner, une institution doit se subdiviser en institutions secondaires qui constitueront son organisation concrète, une organisation plus ou moins concrète selon le degré d'évolution de la société. Ainsi peut-on parler des institutions politiques (la présidence de la République, l'Assemblée Nationale, le Sénat, le gouvernement), des institutions juridictionnelles (Cour constitutionnelle, autorité judiciaire, juridictions administratives) et des institutions administratives (autorités administratives indépendantes, établissements publics…)

Ces institutions constituent les organes par lesquels s'exerce l'autorité de l'Etat et ce sont elles qui, dans les constitutions des pays démocratiques sont visées par certaines dispositions aménageant les pouvoirs exceptionnels du Chef de l'Etat quand (notamment) les institutions de la République sont menacées d'une manière grave et immédiate.

Le terme d'institution sert également à désigner des mécanismes juridiques qui ont pour finalité d'encadrer les comportements au sein de la société. En ce sens, une institution n'est plus un organe, mais directement un ensemble de règles de droit, et on en retrouvera tant en droit privé (par exemple l'institution du mariage) qu'en droit public (en parlant du suffrage universel).

Et puis il faut savoir qu'une institution tout comme la Constitution qui lui sert de soubassement ne peut-être éternelle. Selon les constitutions que l'on peut changer au gré des mutations politiques, sociales et même économiques, certaines institutions meurent pendant que de nouvelles naissent. Il peut même arriver qu'une institution, hier tombée en désuétude, renaisse de ses cendres parce que la nouvelle donne politique l'aura exigé.

On peut par exemple noter que le projet de constitution soumis à référendum le 25 octobre dernier contient de nouvelles institutions dont le Conseil National du Dialogue (organe de concertation, d'apaisement et de recherche du consensus entre les forces vives de la nation, sur les grands problèmes politiques d'intérêt national), le Conseil Consultatif des Sages et des notabilités traditionnelles (chargé d'émettre des avis sur la gouvernance démocratique, culturelle et sociale de l'Etat), le Conseil Consultatif des Femmes (chargé d'émettre des avis et des suggestions sur la condition de la femme), le Conseil Consultatif des personnes vivant avec handicap (chargé d'émettre des avis et suggestions pour une meilleure prise en charge de cette catégorie de personnes), le Conseil Consultatif de la Jeunesse (chargé d'émettre des avis sur les questions liées au plein épanouissement de la jeunesse) et le Conseil Consultatif des ONG et de la société civile (chargé d'émettre des avis sur les questions liées à la participation des citoyens à la vie de la nation).

Germain Molingo

Opposition radicale

DE LA POLITIQUE AU TERRORISME

Les masques tombent. 18 membres de l'opposition radicale réunie au sein du Frocad et de l'IDC ont été interpelés par le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville le 21 octobre 2015 pour atteinte à la sûreté de l'Etat. A Brazzaville, Pointe-Noire et à Dolisie, de nombreuses arrestations ont eu lieu parmi les jeunes du Frocad et de l'IDC. Ils ont été surpris alors qu'ils s'apprêtaient à perpétrer des actes criminels et terroristes. Des cocktails-Molotov, bidons d'essence et autres armes saisis ont été présentés à la presse. L'opposition radicale vient ainsi de se dévoiler au grand jour comme une association de malfaiteurs dont la démarche est très loin des principes démocratiques qu'elle prétend défendre. En se constituant en bande criminelle organisée, Okombi Salissa, Marie Paul Mpouélé, Mathias Dzon, Clément Miérassa, Jean Romain Kimfoussia, Marion Ewango, Claudine Munari décapitent l'opposition et partant, la démocratie congolaise.

Finalement, l'opposition radicale ne serait-elle pas en train de se disqualifier? Au regard de la démarche empruntée et des moyens mis à contribution pour accéder au pouvoir, il n'y a plus de doute : cette famille politique prend des allures d'un mouvement terroriste qui s'appuie sur des bandes organisées. En effet, que ce soit à Brazzaville, Pointe-Noire et à Dolisie, les prises de la force publique sont presque les mêmes : armes blanches, armes de guerre, cocktails-Molotov, bidons d'essence... En fait, un arsenal en vue des activités meurtrières bien planifiées pour mettre le pays à feu et à sang ; arsenal qui tranche avec les manifestations pacifiques annoncées par les leaders des deux cartels politiques relevant de l'opposition radicale. En réalité, personne ne pouvait croire à cette supercherie. Tout esprit lucide savait que ce mensonge était cousu de fil blanc, parce que la coalition Tsaty-Mabiala, Okombi Salissa, Claudine Munari, Brice Parfait Kolélas et Mathias Dzon ne pouvait que générer un alliage très sulfureux, à en juger par leurs discours et actes au quotidien.

Seulement, Okombi Salissa a menti en espérant être sur les traces de Mao Tsétoung. Il a affirmé avec arrogance sur les antennes de Radio France Internationale (Rfi): « *quand ça bouge partout, c'est qu'on est dans la bonne direction* ». Il se croyait dans cette bonne direction. Grossière erreur ! Plutôt, « quand ça bouge trop, c'est qu'on est sur une pente glissante pouvant conduire irréversiblement dans les profondeurs abyssales d'un trou sans fond ».

Soutenue à bout de bras par l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique au Congo et la presse internationale, singulièrement Radio France Internationale, l'opposition radicale vient de se dévoiler au grand jour. Son agenda naguère caché est désormais ouvert sur la place publique. Depuis environ deux ans, les cadres du Frocad et de l'IDC brillent par une arrogance sans bornes et une radicalisation insondable. Cette position s'est durcie davantage depuis l'entrée en scène de deux anciens ministres, dissidents du Pct : Charles Zacharie Bowao et André Okombi Salissa qui veulent régler des comptes au Président Sassou. Le limogeage du gouvernement le 10 août dernier de Brice Parfait Kolélas et Claudine Munari a apporté une dose de piment à une sauce déjà fortement salée. Ces nouvelles arrivées ont donné du zèle à l'opposition radicale plus que jamais déterminée à en découdre avec le pouvoir du Pct et à éconduire Denis Sassou N'Guesso. Dès lors, la raison a déserté toutes les consciences de ces intellectuels, donneurs de leçons de démocratie. Radio France Internationale était devenue leur principale tribune. Chaque jour, ils se relayaient sur les antennes pour attirer l'attention de la communauté internationale. Cette présence médiatique n'était pas un fait du hasard car, il leur fallait rassurer les maîtres de conscience basés en Occident sur les évolutions politiques en cours au Congo. Certaines chancelleries installées à Brazzaville leur ont servi de point de rencontre et de relais. Des cours d'activisme politique leur étaient donnés. Des moyens financiers aussi. Nombreux d'entre eux ont séjourné au Sénégal et au Burkina Faso pour assimiler les recettes ayant favorisé la chute d'Abdoulaye Wade et Blaise Compaoré.

En outre, ces pseudo-démocrates se sont mis à enrégimenter des cadres ayant perdu leurs fonctions au sein de l'appareil de l'Etat, lesquels vivaient dans une certaine précarité. Des recrutements se sont opérés à tour de bras moyennant quelques liasses de billets de banque.

Conscient du poids électoral de la majorité au pouvoir rangée derrière son chef, ils ont savamment évité l'option des élections et des urnes proposée par le Chef de l'Etat pour trancher le débat. Leur seule cible : Denis Sassou N'Guesso, leur seul projet politique : son départ du pouvoir. Dans la plus grande clandestinité, des jeunes ont été enrôlés et formés aux manifestions de rues et aux émeutes, alors que d'autres étaient initiés à la fabrication et à l'usage des cocktails-Molotov… C'est sans doute le mignon pêché de ce groupement politique dominé par l'intolérance, l'arrogance, la violence et la course effrénée vers le pouvoir.

Les deux pyromanes en mission de leurs maîtres au marché de Ouenzé

Le Congo n'est pas le Burkina Faso

Les cadres de la majorité présidentielle n'ont cessé de le répéter : « le Congo n'est pas le Burkina Faso». La tournure prise par les événements aujourd'hui leur donne raison. Un regard lucide suffit pour comprendre que les mouvements de protestation au Congo et au Burkina, n'ont aucune ressemblance dans le fond et dans la méthodologie mise en place par les « révolutionnaires ». Au Burkina Faso, il s'est agi d'une contestation qui a mûri de l'intérieur et qui s'est saisi de plusieurs facteurs internes au pays. Tirée essentiellement par la société civile, à travers l'association dite « le balai citoyen », la contestation s'est engraissée d'abord de la pauvreté ambiante et du taux de chômage massif avant de toucher les milieux syndicaux qui avaient des revendications non satisfaites. Ensuite, le mouvement a obtenu l'adhésion sans réserve des étudiants et élèves dont les conditions d'apprentissage sont des plus déplorables. Le dessèchement du panier de la ménagère, ainsi que l'état végétatif de l'économie du pays tirée essentiellement par le coton dont les cours sur le marché international piquaient du nez, ont lourdement pesé sur les événements. Puis, au Burkina l'opposition s'est montrée très digne et responsable. Elle n'a ni pillé, ni tué, ni incendié...

Les pompes de la station Puma incendiées par les pyromanes

Par contre au Congo, il n'y a rien de tel. L'opposition radicale a voulu simplement faire du copier-coller, sans tenir compte de la réalité nationale. Sur le plan socio-économique, le tableau de bord du Congo affiche des voyants verts. Les agents de l'Etat sont payés à date fixe et leur traitement augmente chaque année de 25%, conformément aux engagements pris par le gouvernement devant les partenaires sociaux. Les conditions des étudiants dans les amphithéâtres, bibliothèques et campus ont été considérablement améliorées ; en plus de l'Université Marien Ngouabi déjà bien équipée, l'université Denis Sassou N'Guesso en construction donne des promesses rassurantes quant aux conditions d'études et de logement. Le maillage du pays en infrastructures de base, ainsi que la feuille de route du « Chemin d'Avenir », programme de gouvernement initié par le Président de la République sont autant d'atouts qui militent en faveur du Président Sassou N'Guesso. Sur le plan purement politique, au Congo le Président de la République n'a pas emprunté des raccourcis pour se maintenir au pouvoir. Il a utilisé tous les mécanismes juridiques et jugé utile d'interroger le souverain primaire qu'est le peule pour éviter toute imposture. Ici, l'opposition s'est disqualifiée par ses actes de délinquance et de violence enclins au terrorisme : les symboles de l'Etat détruits, habitations, véhicules privés et autres stations d'essence incendiés, boutiques pillées… En témoignent les nombreuses arrestations opérées par la police depuis quelques jours dans les rangs de cette opposition. Pour tout dire, les raisons qui ont prévalu à la chute de Blaise Compaoré ne sont pas celles qui sont évoquées par l'opposition radicale. Comme quoi, le Congo n'est pas le Burkina.

Jules Débel

Après l'insurrection

NGONGA ÉBÉTI PORTE PLAINTE CONTRE X POUR « COUP D'ETAT CONTRE LA JEUNESSE »

Les auteurs, coauteurs, instigateurs et complices de la situation qui a coûté la vie à certains concitoyens, blessé d'autres et causé de nombreux préjudices à autrui, répondront de leurs actes. L'association Ngonga ébéti (la cloche a sonné), vient de porter plainte au tribunal de grande instance de Brazzaville. Eustache Bomboko et ses camarades souhaitent que justice soit rendue à la jeunesse qui représente 75% de la population congolaise, suite à ce « coup d'Etat contre la jeunesse ».

Cette plainte a été déposée par le bureau de l'association composée d'une dizaine de membres, conduite par le président Eustache Bomboko, le 23 octobre dernier au parquet de Brazzaville. Elle a été déclarée recevable par le tribunal de grande instance de Brazzaville. Ses initiateurs précisent que « *cette plainte ne vise aucun bord politique, mais toute personne, acteur politique ou non, de l'opposition ou de la majorité qui a une responsabilité à quelque degré que ce soit dans le désordre du 20 octobre. Elle s'adresse à quiconque, auteur, complice ou instigateur des actes posés le 20 octobre 2015 à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Madingou, Gamboma et Sibiti qui ont causé tant de préjudices à la jeunesse qui représente 75% de la population congolaise* », précise le président. Une kyrielle d'infractions que Ngonga ébéti englobe dans le terme de « *coup d'Etat contre la jeunesse congolaise* ».

La démarche est pédagogique et disciplinaire à la fois. « *Nous avons voulu donner un signal fort et attirer l'attention de la classe politique congolaise. Nous nous sommes rendu compte que le Congo évolue d'erreur en erreur, à cause de l'impunité. Ce qui s'est passé le 20 octobre a causé des dégâts matériels et des pertes humaines. La justice doit être saisie de façon officielle, pour l'ouverture d'une enquête contre x. L'instrumentalisation de la jeunesse devient un fléau qu'il faut combattre. Ses auteurs doivent répondre de leurs actes* ».

La délégation de «Ngonga ébéti» devant le Parquet

En outre, Ngonga ébéti reproche à x, la perturbation pendant quelques jours du calendrier scolaire avec l'arrêt des cours dans beaucoup d'établissements scolaires à cause du désordre créé par les hommes politiques. Cette association ne cautionne non plus qu'il y a perte en vies humaines, dégâts matériels, préjudice moral et psychologique, parce que la classe politique se règle les comptes. « *Des jeunes sont morts le jour où tout a failli basculer. Ce sont des jeunes qui ont trouvé la mort à cette occasion et non les hommes politiques. La jeunesse ne peut pas accepter qu'il y ait le désordre. Nous sommes 75% de la population, donc tous les jeunes sont concernés. Avez-vous suivi dans les images diffusées, une seule autorité du pays, son fils ou sa femme hospitalisés parce que blessés suite à ces événements ? Avez-vous entendu que parmi les morts il y a eu l'enfant d'une personnalité politique ? Je pense que c'est la jeunesse qui est victime d'une politique ? Il faudra que l'impunité s'arrête* ».

L'association Ngonga ébéti rappelle que les jeunes congolais se sont engagés à adopter un comportement responsable. Ils ne peuvent donc pas accepter le désordre et le sabotage. « *Chacun doit s'exprimer librement, mais sans compromettre l'avenir du pays* ».

Fière de son potentiel humain et convaincue du professionnalisme de la justice congolaise, l'association à la certitude que sa plainte aboutira.

Plateforme sociopolitique de la jeunesse, Ngonga ébéti qui compte 30 organisations légalement reconnues est dotée de la personnalité juridique. En déclenchant cette procédure d'ouverture d'une enquête, elle « *refuse que ces vieux continuent d'instrumentaliser la jeunesse pour assouvir leurs ambitions politiques* ».

Ernest Otsouanga

FORUM INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS AU CONGO

Brazzaville abritera en novembre prochain, le forum international des investissements au Congo. « Investir au Congo Brazzaville », c'est le thème révélateur du programme économique du gouvernement fondé sur la double ouverture au secteur privé et aux investisseurs étrangers.
En organisant cette réunion, le gouvernement vise la concrétisation d'une quarantaine de projets dans l'un des sept secteurs identifiés comme prioritaires : pétrole et hydrocarbures, mines, agriculture et agro-industrie, forêt et industrie du bois, bâtiment et travaux publics, tourisme et hôtellerie et services financiers.

Il s'agit pour le Congo de passer de simples intentions à la phase décisive d'industrialisation du pays annoncée par le gouvernement comme l'un des piliers de développement. Ainsi, ce forum pourrait rassembler environ 800 participants dont 90 exposants venant de 45 pays.

A cette occasion, la partie congolaise présentera les nombreux atouts dont dispose le pays, à commencer par sa situation géographique qui en fait un corridor naturel vers les Etats d'Afrique centrale. En outre, le Congo est riche en ressources naturelles: pétrole (60% du produit intérieur brut), fer dont le potentiel est estimé à cent ans d'exploitation, potasse, 10 millions d'hectares de terres arables, 65% de forêt tropicale.

J.D.

Océan du Nord

Après la desserte de la partie septentrionale du pays, Océan du Nord est pressente sur le trajet Dolisie-Pointe-Noire - Dolisie. Depuis le 6 octobre 2015, ses premiers bus ont été lancés à partir de Pointe-Noire vers Dolisie.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège de la société située à l'ancien bar « Zango » à Nkouikou.

Contacts :

Pointe-Noire : 05.384.18.49
Dolisie : 06 803 06 52

Océan du Nord

BON VOYAGE

Coopération

LA NOUVELLE ÈRE DES RELATIONS CONGO-FRANCE

La diplomatie congolaise est entrée dans une nouvelle ère depuis la nomination de Jean Claude Gakosso au poste de ministre des affaires étrangères et de la coopération. Il est sur deux fronts stratégiques. Entre remise en confiance des partenaires stratégiques, à l'instar de la République française et reconquête de la vitalité, la diplomatie congolaise est plus que jamais dans une phase décisive.

Le dernier acte du dynamisme de la diplomatie congolaise vient d'être posé en France et en Arménie. Après son premier discours à l'assemblée générale des Nations unies et les nombreuses rencontres avec les « maîtres du monde », où il a présenté la situation sociopolitique réelle du Congo, le ministre des affaires étrangères et de la coopération est parti à la rencontre de son homologue français Laurent Fabius et de Michaelle Jean, secrétaire générale de l'organisation internationale de la francophonie. Il a expliqué les grandes innovations de la nouvelle loi fondamentale.

Jean Claude Gakosso face à Laurent Fabius au Quai d'Orsay

Renforcement de la protection de l'ambassade du Congo en France

A Paris, le ministre français des affaires étrangères et Jean Claude Gakosso ont passé en revue les grandes lignes de la coopération entre le Congo et la France. Une amitié jamais trahie, qui se solidifie et se diversifie au fil du temps. Dans ses locaux du Quai d'Orsay, Laurent Fabius a été informé de la situation sociopolitique du Congo, à l'orée du referendum constitutionnel. Une occasion pour Jean-Claude Gakosso d'expliquer dans les détails, les grandes lignes ou les grandes innovations de la nouvelle loi fondamentale. Une constitution dont l'adoption dans l'apaisement a été souhaitée par les deux diplomates. Tenant compte des nombreux actes de vandalisme perpétrés à l'ambassade du Congo en France ces derniers temps par « des combattants », c'est-à-dire des jeunes congolais vivant en France instrumentalisés par l'opposition radicale congolaise, le ministre Jean Claude Gakosso a tenu à avoir des autorités françaises des détails sur le dernier épisode qui s'est soldé par l'interpellation d'une demi-dizaine de vandales. Ainsi, les deux diplomates ont souligné la nécessité de renforcer la protection de la représentation diplomatique du Congo en France. Par ailleurs, les deux hommes d'Etat ont abordé les questions de coopération juridique entre les deux pays. Laurent Fabius et Jean Claude Gakosso ont convenu de la tenue dans les prochains jours d'une rencontre bilatérale au niveau ministériel.

Le retour aux grands amours Congo-Oif

Au plan international, l'attention a été focalisée sur les préparatifs de la conférence internationale sur le climat, dénommée Cop 21, à la Valette en Malte les 11 et 12 novembre prochains. Ils ont aussi évoqué le futur sommet sur les migrations. Concernant la situation en République centrafricaine, la France et le Congo souhaitent que les élections se déroulent dans les délais prévus pour un retour à l'ordre constitutionnel.
Le ministre des affaires étrangères et de la coopération s'est entretenu avec la secrétaire générale de la francophonie. La coopération entre le Congo et cette institution qui compte 80 Etats membres, s'était plus ou moins refroidie depuis le dernier sommet de la francophonie à Dakar au cours duquel certains chefs d'Etat s'étaient érigés en donneur de leçon. C'est pour repartir sur de nouvelles bases que Jean Claude Gakosso a rencontré Michaelle Jean au siège de cette organisation. Les deux personnalités ont évoqué la situation politique au Congo et en Afrique centrale.
Jean Claude Gakosso a expliqué et convaincu son hôte sur le processus de l'évolution des institutions au Congo. Un exemplaire du projet de la nouvelle constitution a été remis à la secrétaire générale de la francophonie.
Il faut noter que la lune de miel entre le Congo et la Francophonie a été réactivée lors de la 31ème conférence ministérielle de l'Oif, tenue du 9 au 11 octobre, à Erevan en Arménie où Jean Claude Gakosso a plaidé en faveur des actions conjuguées sur le développement durable.

Henriet Mouandinga

PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES

♦Désobéissance pacifique ou violence ?

Une semaine avant la tenue du referendum constitutionnel, les partisans de l'opposition radicale se sont illustrés par des actes de violence, mieux de vandalisme sous le couvert du concept de la désobéissance civile. Destruction de commissariats de police, de postes de gendarmerie, de domiciles privés, de voiries entravées par des pneus enflammés…
La désobéissance civile a également été remarquable par le biais de tentatives d'enflammer la station service de la Tsiémé, ce qui aurait pu provoquer un incendie grave capable de faire dévorer par des flammes des personnes et des biens dans un large périmètre où la plupart des habitants sombraient dans un sommeil réparateur après une journée d'intenses activités.
Drôle de désobéissance civile !

♦ Motorola fait cocu son voisin et s'enfuit

Il existe des téléphones portables de marque Motorola. Mais, dans un quartier de Brazzaville, un homme se fait appeler Motorola. L'un de ses voisins immédiats s'appelle Nokia, du nom d'une autre marque de téléphone. Motorola qui est célibataire loue à 5.000 FCfa par mois, un petit studio sans lit et se contente de cartons pour enjoliver ses rêves.
Mais ce jour là, Motorola loue le matelas d'un autre voisin qui s'appelle «au faisceau». Question d'agrémenter ses ébats avec l'épouse légitime d'un autre voisin. Le transfert de l'éponge d'une maison à une autre attire l'attention des badauds qui s'aperçoivent que dans le studio de Motorola se cache une femme. L'époux cocu, alerté fait irruption dans le studio et surprend sa dulcinée en plein coït avec Motorola. Ce dernier s'enfuit, tandis que la femme infidèle est exhibée dans sa tenue d'Eve aux badauds par son mari. Motorola aurait, selon certaines indiscrétions, payé à celle-ci la somme de 3.000 FCfa pour conduire dans son lit l'épouse de son voisin.

♦Emballage spécial

Certaines femmes congolaises qui fabriquent et vendent des pains de manioc s'illustrent par des innovations étonnantes. Après avoir malaxé le produit, elles le placent dans un sachet en plastique avant de l'entourer de feuilles naturelles cueillies dans nos forêts et de le faire bouillir. Il est certain que ce manioc chauffé à plusieurs degrés dans ce sachet de fabrication industrielle représente un certain danger pour les consommateurs. Mais existe t- il encore des défenseurs des droits des consommateurs dans le pays pour veiller sur la santé publique ?

♦ Le viaduc dans le noir

Difficile à croire ! Et pourtant c'est vrai. Le nouveau viaduc construit au bord du fleuve Congo, du rond point « Keba na virage » au complexe sportif de Kintélé est un merveilleux ouvrage architectural. Désormais, grâce à ce chef d'œuvre qui fait la fierté des infrastructures routières congolaises, le trajet Brazzaville/Kintélé se fait en un clin d'œil dans des commodités de transport inédites. Seulement voilà, la nuit, le viaduc est dans le noir. Si le décor nocturne qu'il présente plaît à certaines personnes perverses qui profitent de l'obscurité pour assouvir leurs fantasmes, il représente toutefois un danger pour les usagers qui, en véhicules ou à pieds voudraient profiter de ce fruit technologique pour pratiquer du sport ou de vaquer à des occupations professionnelles vespérales.

♦La RN2 entre Mimi et le marché Massengo

La voie a été élargie, certes. Cependant, une moitié dans la direction de Massengo reste quelques centimètres plus basse que l'autre. Les véhicules qui se croisent sur ce tronçon ne sont pas à l'abri de télescopage ou de « grattage ». Les chauffeurs qui vont dans les deux sens doivent constamment faire preuve de prudence pour ne pas se heurter, car la ligne visible qui sépare les deux niveaux de bitumage a tendance à faire dériver le véhicule dans le couloir qui n'est pas le sien.
Cette même situation est perceptible entre le Poste de police « Bas prix » et la station service de Casis. Les travaux exécutés en amont et en aval de ce tronçon méritent d'être peaufinés.❐

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
Financement IDA-CREDIT N° 5121-CG

ATTRIBUTION DU MARCHE –AMI N°024/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15

1. Avis à manifestation d'intérêt n°024/ MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15 relatif au recrutement d'une firme chargée de l'amélioration des systèmes de gestion financière et des ressources humaines au sein du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable.

2. Méthode utilisée : qualifications des consultants (QC).

3. Soumissionnaires : Software solutions, Groupement Arab soft-Infotelecom systems, Roméo Alpha et frères, Popay, 2SI Expertise & Innovation, Niangouna investment Compagny, Heron solution, Groupement Siga-Xtensus, ISADE, Finetech, Groupement JMN Consultant/E-Sud/M2D, Gise-Cotsys,Elyôn, PSCO, Consultants associés, Smile Côte-d'Ivoire, SIMAC, Involys, CCM Consulting group, Seysoo et BNETD.

4. Cabinet ayant reçu la Demande de proposition : Groupement SIGA-Xtensus

5. Attribution du marché (contrat n°28C/MEFDD-CAB/PFDE/15) relatif à l'amélioration des systèmes de gestion financière et des ressources humaines au sein du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable au groupement SIGA-XTENSUS, pour un montant de 124.290 Euros.

6. Le délai contractuel d'exécution de la mission est fixé à 3 mois maximum.

Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PFDE,

Jacques OSSISSOU

ATTRIBUTION DU MARCHE –AMI N°025/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15

1. Avis à manifestation d'intérêt n°025/ MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15 relatif au recrutement d'une firme chargée des études et de la surveillance des travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions départementales de l'Economie Forestière de la Lékoumou, de la Cuvette-Ouest, de la Likouala, de Brazzaville et des Brigades de l'Economie Forestière d'Epena, d'Odziba, de Madingo-kayes et de Les sara.

2. Méthode utilisée : qualifications des consultants (QC).

3. Soumissionnaires : M.N Consulting, EDAU, AGETIP S.A, Bureau d'études techniques et de construction (BETC), Bureau d'études ISA.

4. Cabinet ayant reçu la Demande de proposition : AGETIP S.A.

5. Attribution du marché relatif (contrat n°27C/MEFDD-CAB/PFDE/15) aux études et à la surveillance des travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions départementales de l'Economie Forestière de la Lékoumou, de la Cuvette-Ouest, de la Likouala et des Brigades de l'Economie Forestière d'Epena, d'Odziba, de Madingo-kayes et de Les sara au Cabinet AGETIP S.A, pour un montant de soixante dix huit millions neuf cent quinze mille deux cent (78.915.200) Francs CFA .

6. Le délai contractuel d'exécution de la mission est fixé à 8 mois maximum.

Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PFDE,

Jacques OSSISSOU

ATTRIBUTION DU MARCHE –AMI N°023/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15

1. Avis à manifestation d'intérêt n°023/ MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15 relatif au recrutement d'une firme chargée de la mise en place d'un système informatisé de planification et de suivi-évaluation au Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD).

2. Méthode utilisée : qualifications des consultants (QC).

3. Soumissionnaires : 2SI/Prose, Romeo Alpha & frères, ST2i, Performances, ADA Consultants Inc, Cynapsys, Finetech, Groupement JMN Consultant/E-Sud/M2D, C2D, Groupement Gise-Cotsys, Cible, IDEA International, ACI/D, CCM, Land Ressources, Seysoo, Involys, Software solution, Kavaa global services, M2M, Heron solution, Groupement Xtensus/Siga, Popay, BIM consultance S.A, CESS, Aid Impact, SIMAC, ISADE, Consultants Associés.

4. Cabinet ayant reçu la Demande de proposition : ADA CONSULTANTS INC.

5. Attribution du marché (contrat n°24C/MEFDD-CAB/PFDE/15) relatif à la mise en place d'un système informatisé de planification et de suivi-évaluation au Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) au Cabinet ADA CONSULTANTS Inc pour un montant de 158.197 Dollars Américains .

6. Le délai contractuel d'exécution de la mission est fixé à 4 mois maximum.

Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PFDE,

Jacques OSSISSOU

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
Financement IDA-CREDIT N° 5121-CG

ATTRIBUTION DU MARCHE-AMI N°019/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15

1. Avis à manifestation d'intérêt n°019/ MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15 relatif au recrutement d'une ONG pour l'élaboration des plans simples de gestion des séries de développement communautaires (SDC) et des terroirs villageois dans les zones de savane.

2. Méthode utilisée : sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

3. Soumissionnaires ayant manifesté l'intérêt : ADES, Associations les Amis du Monde, CERAD, CERAPE, AAHPA, UICN, SAPHIR DEVELOPMENT, Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE, GRET, RADI-RCA.

4. Soumissionnaires figurant sur la liste restreinte : UICN, Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE, GRET, RADI-RCA.

5. Soumissionnaires ayant soumis une proposition : UICN, Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE, GRET, RADI-RCA.

6. Scores techniques globaux et notes attribuées pour chaque critère et sous critères :

-Expérience du consultant (10 points) : UICN (6,10), Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE (7,80), RADI-RCA (3,60).
- Compréhension des Tdrs et méthodologie de travail (30 points) : UICN (19,20), Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE (24,40), RADI-RCA (16,80).
- Qualification et expérience du personnel clé proposé (60 points): UICN (40, 80), Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE (50, 70), RADI-RCA (49, 60).
- Total (100 points): UICN (66,10), Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE (82,90), RADI-RCA (70,00).

7. Prix offerts par chaque consultant et lus publiquement :

- Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE : 318 000USD.
- RADI-RCA : 126.140.000FCFA.

8. Scores finaux et classement final/100 points :

- Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE : 79,90 points.
- RADI-RCA : 76,00 points.

9. Attribution du marché (contrat n°29C/MEFDD-CAB/PFDE/15) relatif à l'élaboration des plans simples de gestion des séries de développement communautaires (SDC) et des terroirs villageois dans les zones de savane au Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE, pour un montant de 318.000 Dollars Américains .

10.Le délai contractuel d'exécution de la mission est fixé à 6 mois maximum.

Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PFDE,

Jacques OSSISSOU

ATTRIBUTION DU MARCHE-Appel d'Offres N°002/MEFDD-CAB/PFDE/AON/T/2015

1. Appel d'offres national n°002/ MEFDD-CAB/PFDE/AON/T/2015 : Travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions Départementales de la Cuvette et du Niari.

2. Allotissement : deux (02) lots

Lot A : Travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions Départementales de la Cuvette

Lot B : Travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions Départementales du Niari

3. Prix lus publiquement :

Lot A : MISSAN (329.636.743), SATP (382.948.502), SADISBA (176.062.696), SEIKO (282.689.088), GCB (307.919.516) , HSIET CONGO DEVELOPPEMENT (405.343.678), CBH (479.335.009), ALIMA SERVICES (280.777.749), EBCS (266.117.022), MADO SERVICES (342.166.128).

Lot B : BANETERIE (201.428.038), MISSAN (292.046.640), SEIKO (284.523.301), STP FELLYNA (264.478.868), BA-C-EL (279.646.657), HSIET CONGO DEVELOPPEMENT (377.187.903), EBCS (260.453.369), RES SERVICES (323.536.941), AIBTP (594.039700), ESPELA SYSTEME (273.264.848).

4. Prix des offres évaluées :

Lot A : MISSAN (336.820.681), SATP (389.112.422), SADISBA (176.948.502), SEIKO (283.050.748), CBH (474.556.062), ALIMA SERVICES (280.777.749), EBCS (264.764.237), MADO SERVICES (342.166.128).

Lot B : BANETERIE (201.991.106), MISSAN (291.974.684), SEIKO (284.166.601), BA-C-EL (280.479.794), HSIET CONGO DEVELOPPEMENT (411.997.162), EBCS (260.691.169), RES SERVICES (321.396.741).

5. Liste des offres non conformes :

Lot A : GCB, HSIET CONGO DEVELOPPEMENT.

Lot B : STP FELLYNA, AIBTP, ESPELA SYSTEME.

6. Attribution du marché des travaux de réhabilitation des bâtiments:

Lot A : Attribution du marché de réhabilitation de la direction départementale de la Cuvette à la société SADISBA, pour un montant toutes taxes de cent soixante seize millions neuf cent quarante huit mille cinq cent deux (176.948.502) francs CFA.

Lot B : Attribution du marché de réhabilitation de la direction départementale du Niari à la société BANETERIE, pour un montant toutes taxes de deux cent un millions neuf cent quatre vingt onze mille cent six (201.991.106) francs CFA.

7. Le délai contractuel d'exécution de la mission de chaque DDEF est fixé à 4 mois maximum.

Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PFDE,

Jacques OSSISSOU

RFI ENTRE MENSONGE ET MANIPULATION

La mise en demeure de Radio France internationale (Rfi) par le Conseil supérieur de liberté de communication(Clsc) n'est en réalité, que la goutte d'eau qui justifie le ras-le-bol du Congo, face à un média partisan, dont la capacité de nuisance ne cesse d'inquiéter. Les excuses présentées par cette radio pour avoir travaillé et publié une photo du soulèvement populaire au Burkina Faso qu'elle a fait passer expressément pour la contestation au Congo, n'altère en rien la conviction que Rfi entretiendrait une liaison dangereuse avec l'opposition radicale congolaise.

Le siège de RFI

Relai des appels à la violence et à la guerre lancés par Pascal Tsaty Mabiala, André Okombi Salissa et Guy Brice Parfait Kolélas et diffusion des informations mensongères sont entre autres bourdes faites par cette radio. Pourtant elle dispose d'autres moyens pour vérifier l'authenticité des informations reçues. Les images du soulèvement au Burkina postées dans son site internet en les faisant passer pour celles du Congo Brazzaville, constituent une preuve tangible de la mauvaise foi de Rfi. Cette manipulation vise à montrer à l'opinion que le pays est hors de contrôle par le gouvernement et que la révolte est de grande ampleur au Congo. Voilà les plus récents actes posés par Rfi en violation flagrante des principes déontologiques et d'éthique professionnelles. Des actes révoltants ayant obligé le Cslc à émettre une mise en demeure. Il est ainsi établi que Radio France internationale (Rfi) excelle dans l'intox, la désinformation et la manipulation de l'opinion, en jouant le jeu de l'opposition radicale. Tout laisse croire qu'à défaut d'en être officiellement le porte-parole, Rfi aurait fait allégeance à ce groupement politique. Depuis les actes préparatoires jusqu'au déclenchement de l'insurrection, cette radio accompagne sans discontinuer, l'opposition radicale.

La simple mise en demeure de Radio France internationale ne suffit pas pour réparer le gros préjudice subi par le Congo et sa population suite à l'insurrection que Rfi a non seulement relayé et encouragé. Elle devra être traduite en justice dans le cadre des poursuites contre «*les auteurs, les instigateurs et les complices*» de cette insurrection qui a causé tant de préjudices au peuple congolais.

De l'information à l'activisme politique

Aussi incroyable que cela puisse paraître, les Congolais et les observateurs impartiaux qui suivent et connaissent la réalité politique du Congo prennent Rfi comme « la voix de l'opposition radicale », en ce sens qu'elle prend pour vérité d'évangile, tout ce que dit ou fait cette frange de la classe politique congolaise. L'on entend souvent pendant leurs communications, des leaders de cette opposition vanter leurs entrées faciles dans cette radio grâce aux réseaux qu'ils auraient tissés dans la rédaction du service Afrique et au sommet de la hiérarchie. Ce qui sous-entend qu'elle a pu infiltrer les différents services de ce média pour en faire un instrument de lutte dans sa conquête du pouvoir. Ceux qui n'ont pas une courte mémoire se souviennent des reportages biaisés et totalement mensongers fait par Catherine Nina en juillet 2009, lors de la campagne pour la présidentielle. Pendant qu'aucun candidat ne pouvait mobiliser un nombre important de citoyens, hormis Denis Sassou N'Guesso, cette dame ne s'est pas génée, comme son compatriote Zatman, de présenter une autre image qui a choqué l'opinion, en faisant croire que l'homme ne pouvait pas gagner le scrutin.

Récemment, en juin dernier, pendant le dialogue national sans exclusive de Sibiti, elle diffuse un véritable brûlot en faisant croire qu'à Sibiti, les participants au dialogue sont pris en otage par des milliers de militaires, pour accepter toutes les propositions du pouvoir. Une intox de trop qui a créé la panique dans l'opinion, notamment celle qui n'était pas sur place dans la Lékoumou. Le paradoxe dans tout cela est que Rfi qui dispose des coordonnées téléphoniques de la plupart des acteurs de la vie publique congolaise et de certains simples citoyens laisse passer ce mensonge alors qu'elle pourrait vérifier cela. Mais cela n'a étonné personne dès lors que les Congolais savent depuis longtemps que Radio France internationale (Rfi) entretient une liaison dangereuse avec l'opposition radicale au point d'en devenir un instrument de propagande à part entière de l'opposition radicale.

Une radio qui récidive dans la diffusion des appels à la guerre

Pendant que les très hautes autorités françaises reconnaissent la légalité du référendum constitutionnel et le droit du président de la République à le convoquer, Rfi brille par une attitude qui frise la partialité dans le traitement des informations relatives à la République du Congo. En violation flagrante des principes d'impartialité, d'équité et de neutralité, elle s'est trouvée un créneau pour inciter les Congolais à la guerre fratricide. Bien au début de la campagne référendaire, au grand étonnement des Congolais, Rfi diffuse une interview dans laquelle le dernier ministre de la défense de Pascal Lissouba, pendant la guerre de 1997, Pascal Tsaty Mabiala appelle à l'insurrection. Ce qui n'est pas le rôle d'une radio censée être animée par des professionnels. Quelques jours après, elle fait autant avec André Okombi Salissa qui réitère les mêmes appels à la violence. Comme si cela ne suffisait pas, elle se rapproche d'un autre extrémiste va-t'en guerre, Guy Brice Parfait Kolélas. En une semaine, Rfi s'est transformée en une tribune où des radicaux prêts à enjamber des cadavres pour accéder au pouvoir défilent les uns après les autres pour appeler à la violence. Ce n'est pas tout. Le reportage de sa correspondante sur le référendum constitutionnel du 20 octobre 2015 met à nu la partialité de Rfi. Pour juger l'affluence devant les bureaux de vote, elle s'est rendue dans les zones qui ont été au coeur des affrontements avec la force de l'ordre. Elle a totalement ignoré les quartiers nord de Brazzaville où l'affluence était patente.

Le 20 octobre 2015, ceux qui ont écouté ces appels relayés par Rfi se sont mis dans la rue, armés pour certains de pistolets mitrailleurs, de cocktails Molotov, de gourdins, de bidons d'essence et de dynamites, semant la désolation au passage, dans l'espoir d'aller déloger le président en fonction du palais du peuple. Stoppés par la police et chauffés à blancs par leurs mentors, ils ont tué, blessé, saccagé des biens privés et publics, incendié des habitations, des postes de police, des brigades de gendarmerie, des voitures…à Brazzaville, Pointe-Noire, Madingou, Sibiti. Les appels à l'apaisement lancés par la classe politique et les confessions religieuses non relayées par cette radio, bien que largement diffusés par les médias locaux n'ont pas été suivis d'effet. Même la mise en garde du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville n'a pu les dissuader. Après les dégâts, l'heure des responsabilités sonne. Le processus ne sera complet que si, au-delà des instigateurs comme Tsaty Mabiala, Okombi Salissa, Parfait Kolélas, Claudine Munari, Oba Blanchard…Radio France internationale est interpelée pour répondre de sa responsabilité dans ce drame. La simple mise en demeure ne suffit pas. La réparation du préjudice qu'elle a causé par la diffusion des appels à l'insurrection tout en savant ce qui allait en découler, devrait aboutir à la condamnation à très lourdes peines de cette radio.

Marlène Samba

Eliminatoires de l'Euro 2016 de football

L'EUROPE ATTEND LES QUATRE DERNIERS ÉLUS DE L'EURO 2016 EN FRANCE

C'est en l'absence de Michel Platini, le président de l'Union européenne de football association (Uefa), que Gianni Infantino, secrétaire général, a patronné la cérémonie de tirage au sort des barrages de l'Euro 2016. Cela s'est passé le dimanche 18 octobre 2015 à Nyon (Suisse) pendant que Michel Platini est sous le coup d'une suspension de 90 jours prononcée par la commission d'éthique de la Fifa.

Michel Platini, comme chacun sait, a innové quant au nombre de participants à la phase finale du championnat d'Europe des nations. Ils sont désormais vingt quatre pays à y prendre part et, depuis un moment, vingt ont déjà validé leur ticket pour la grande fête européenne de football en 2016. Il s'agit de la France, pays organisateur, de la République tchèque, de l'Islande, de la Turquie, du pays de Galles, de la Belgique, de l'Espagne, de la Slovaquie, de l'Allemagne, de la Pologne, de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Irlande du nord, de la Roumanie, de l'Autriche, de la Russie, de l'Italie, de la Croatie, du Portugal, et de l'Albanie. C'est au terme du tirage au sort qui sera effectué le 12 décembre 2015 que les pays qualifiés seront repartis en six groupes de quatre.

Cependant, quatre places restent à pourvoir. Ils sont huit pays à avoir réussi à occuper la troisième place dans chacun des huit des neuf groupes. Le groupe A ayant désigné trois qualifiés parce que la Turquie, a été la meilleure des neuf meilleurs troisièmes. Les autres étant la Bosnie Herzegovine (groupe B), l'Ukraine (Groupe C), l'Eire (groupe D), la Slovénie (groupe E) la Hongrie (groupe F), la Suède (G), la Norvège (H) et, le Danemark (I). C'est la main innocente d'une ancienne star française de football, Dominique Rocheteau, qui a eu l'insigne honneur de proposer le menu des barrages. Des barrages qui vont se dérouler le mois prochain. La première équipe citée aura donc à recevoir lors du match-aller. Le tirage au sort a donc livré les rencontres suivantes : Ukraine-Slovénie, Suède-Danemark, Bosnie Herzegovine-Eire, et Norvège-Hongrie. L'attention sera sûrement accaparée par le duel à 100% scandinave entre la Suède de Zlatan Ibrahimovic et le Danemark. Ce sera sans doute une double confrontation houleuse. On se souvient qu'en 1992 le Danemark, racheté suite à la disqualification de la Yougoslavie était allé décrocher son tout premier et dernier titre international en battant l'Allemagne en finale de l'Euro 92 en Suède. Suède-Danemark ou vice-versa sera une double confrontation au coûteau. La politique de Michel Platini depuis un moment, consiste à pousser les petits pays. D'où l'élargissement du nombre de pays participants à la phase finale de l'Euro à vingt quatre. Déjà quatre pays sont bénéficiaires de cette politique. Il s'agit de l'Islande, de l'Albanie, du pays de Galles et de l'Irlande du Nord qui, l'année prochaine, seront de la grande fête européenne de football.

L'Irlande du Nord, pour la première fois en phase finale

Pour l'Irlande du Nord, c'est même une première. Le gros tremblement de terre, c'est l'élimination des Pays-bas. Lotis dans le groupe A aux côtés de l'Islande, de la République Tchèque, de la Turquie, de la Lettonie et du Kazakhstan, les Pays-bas n'ont pris que la quatrième place. Ils ont été dépassés, dans l'ordre, par l'Islande, la République Tchèque et la Turquie. Ce qui, naturellement, constitue une énorme surprise car les Pays-bas ont été finalistes de la coupe du monde 2010 en Afrique du sud et demi-finalistes lors de la coupe du monde 2014 au Brésil. Il y a, en plus, des individualités de renom comme Sneijder, Robin Van Persie, Arjen Roben et bien d'autres qui sont pleins d'expérience et de talent. Ils comptaient comme « coup sûr » dans ce groupe A où le Kazakhstan, la Lettonie et l'Islande faisaient figures de faire-valoir. Mais, ô surprise, l'Islande a réussi l'extraordinaire exploit de confondre les bookmakers même les plus avertis. Et c'est la Hollande qui fait les frais de cette belle révolte islandaise, un an seulement après sa fabuleuse campagne brésilienne. Au pays du roi Pélé, la Hollande a donné l'impression d'une équipe accomplie et compétitive. Il est vrai qu'il est plus facile de parvenir au sommet de s'y maintenir. Mais la chute semble trop brutale. Elle est difficilement explicable. Mais c'est ça aussi le football. Peut-être se réveillera t-elle pour la coupe du monde 2018.

Nathan Tsongou

Troisième journée de la champion's league en Europe

LE BAYERN DE MUNICH ENFIN AU TAPIS

Mardi 20 et mercredi 21 octobre 2015 la ligue des champions en Europe en était à sa troisième journée. Une troisième journée marquée par la toute première défaite de la saison du Bayern de Munich, battu par Arsenal (0-2).

Il y avait deux affiches alléchantes au cours de cette troisième journée à savoir Arsenal-Bayern de Munich mardi à l'Emirates stadium et Paris Saint-germain-Real Madrid mercredi au parc des princes. Déjà un mauvais signe pour les bavarois, le car qui les transportait a été victime d'un accident avant le match. Heureusement, sans gravité. Et personne, à vrai dire, ne doutait de la victoire prochaine du Bayern de Munich, tellement son début de saison est impressionnant. Aucune défaite tant en Bundesliga qu'en ligue des champions, rien que des victoires. Et pourtant, malgré son emprise sur le match et une large possession (68%), c'est Arsenal qui a ouvert le score par Oliver Giroud et a fait le break par Ozil. Victoire consistante d'Arsenal par 2-0. Dans l'autre match du groupe, le groupe F, Dinamo Zagreb a été battu à domicile par Olympiakos le Pirée (0-1).

Toutefois le Bayern de Munich demeure leader du groupe F à la faveur d'une meilleure différence de buts en totalisant le même nombre de points (6pts) qu'Olympiakos le Pirée. Dinamo Zagreb et Arsenal, totalisant eux aussi le même nombre de points (3 pts), ne sont départagés que par le goal-différence. Dans le groupe E, déplacement tranquille du champion d'Europe en titre, le FC Barcelone, en Biélorussie où il a battu Bate Borisov par 2 à 0. Dans l'autre match le Bayer Leverkusen mené à la marque (2-4) à la maison, a dû déployer toutes ses batteries pour arracher le match-nul (4-4) face à l'As Roma. FC Barcelone reste solide leader du groupe E avec 7 pts devant Bayer Leverkusen (4pts) Bâte Borisov (3pts) et As Roma (2 pts). Dans le groupe G Chelsea FC de José Mourinho est allé chercher le match-nul (0-0) sur le terrain du Dynamo-Kiev tandis que le FC Porto, à domicile, a dominé le Maccabi Tel-Aviv par 2 à 0.

Un succès qui permet au champion portugais de prendre seul la tête du groupe avec 7 pts devant Dynamo Kiev (5 pts), Chelsea FC (4 pts) et Maccabi Tel Aviv. Dans le groupe H, Zénith Saint Petersbourg a fait le plein de points en battant lors de la troisième journée Olympique Lyonnais par 3 à 1. Le FC Valence, de son côté, a pris le meilleur sur la Gantoise par 2 à 1. Au classement, Zenith occupe la première place avec 9 pts devant FC Valence (6pts), la Gantoise (1pt) et Olympique Lyonnais (1 pt).

P.S.G-Real Madrid, un choc décevant

Mercredi 21 octobre 2015, c'est le choc latin entre le Paris Saint Germain et le Real Madrid qui était très attendu. Les deux équipes bataillaient pour le leadership dans le groupe A. mais les équipes ont, hélas, eu trop de respect l'une pour l'autre et elles se sont tout simplement neutralisées. Alors le statu quo demeure et pour un but de plus le Real devance le P.S.G. les deux équipes totalisent sept points chacune. Malmö FF, grâce sa victoire (1-0) sur Shaktior Donetsk, prend la troisième place devant l'équipe ukrainienne dont le compteur reste bloqué à zéro point. Dans le groupe B, Wolfsbourg prend seul la tête du groupe avec six points grâce à sa victoire (2-0) sur le PSV Eindhoven. Le CSKA Moscou pour sa part a été tenu en échec à Moscou par Manchester United (1-1). Les deux équipes partagent néanmoins la deuxième place avec quatre points chacune. PSV Eindhoven ferme la marche avec trois points.

Dans le groupe C, mercredi, Galatasaray a freiné Benfica qui a été battu sur le score d'un but à deux. Benfica a finalement été rejoint à la première place du classement par l'Atletico Madrid, vainqueur d'Astana par 4 à 0. Galatasaray pointe à la troisième place avec quatre points alors qu'Astana est bon dernier avec un point. Dans le groupe D, grâce à sa victoire in-extremis sur le FC séville (2-1) Manchester city occupe désormais la deuxième place au classement avec quatre points. Les citizens sont devancés par la Juventus de Turin, tenue en échec mercredi par le Borussia Moenchenglabach (1-1). Le Borussia M'gladbach qui demeure bon dernier avec un seul petit point. Il sied de signaler que la quatrième journée de cette ligue des champions est programmée pour les 3 et 4 novembre 2015.

N.T.

Eliminatoires de la 4ème édition du Chan

CONGO-CAMEROUN, LE PIÈGE PARFAIT

Dimanche 18 octobre 2015 au stade Amadou Ahidjo de Yaoundé les Diables-rouges du Congo sont parvenus à tenir en échec les Lions Indomptables du Cameroun (0-0) dans le cadre des éliminatoires du championnat d'Afrique des nations dont la phase finale aura lieu au Rwanda en janvier prochain.

Il est vrai que l'on peut se permettre de jubiler après le zéro-zéro de la manche-aller en terre camerounaise. Sauf qu'une victoire est absolument nécessaire au retour pour être du voyage au Rwanda en janvier prochain. Mais, ne l'oublions pas, le Cameroun a plus d'un tour dans son sac. Souvenons-nous, il y a de cela cinq ou six ans les juniors congolais étaient parvenus à arracher un nul vierge au stade Amadou Ahidjo à Yaoundé avant de plier (0-2) au stade Alphonse Massamba-Débat. Le Congo avait alors tenté d'arracher la qualification sur tapis vert car le Cameroun avait «triché» sur l'âge de Georges Kwakopossi. Cependant, c'est la raison du plus fort qui avait prévalu. C'est dire qu'à mi-parcours rien n'est encore acquis.

Le Congo n'est pas encore qualifié tout comme le Cameroun n'est pas encore éliminé. C'est, comme a-t-on coutume de dire, du 50-50. Il reste que le Congo traîne le lourd handicap de ne pas être compétition. Il n'y a juste que l'entraînement dans les jambes. Isaac Ngata en est conscient, l'espoir y est mais la qualification n'est pas pour autant programmée. Il va falloir batailler et se faire violence pour valider le ticket pour le Rwanda 2016.

Les Diables Rouges (Photo d'archives)

S'investir à fond pour la victoire

Il n'y a pas à se voiler la face. Le pays va mal en ce moment car le dernier referendum a engendré des plaies dont la cicatrisation prendra sûrement du temps. Car, dans ce pays, il y a des gens qui n'ont pas encore compris ce qu'est le jeu démocratique. Ce qui fait qu'en confondant tout, ils oublient le Congo au point de verser dans la trahison. Voilà pourquoi le Congo-Cameroun du 31 mai 2015, soit cinq jours après le référendum, apparait, comme un piège parfait. Car le Congo pourrait bien jouer contre le Cameroun et le Congo de la trahison. C'est donc un match qui est, peut-être, mal tombé. Car le congolais, depuis un moment, a appris à ne plus se montrer patriotique en mettant plutôt en avant la «trahison». Au lieu que «la longue nuit s'achève», on ne cesse de s'étonner que certains compatriotes prennent un malin plaisir à tirer le pays vers le bas et refusent ainsi de « *proclamer l'union de notre nation tout comme d'oublier ce qui nous divise*». Voilà pour le décor. Reste qu'un sursaut d'orgueil est toujours possible. Car après tout le Congo appartient à tout le monde. Les joueurs, sur le terrain, seront en vert-jaune-rouge, investis de la mission de défendre le drapeau tricolore comme pour faire que « *le congolais soit debout fièrement partout* ». Tout le monde doit être conscient de ce que le 31 mai 2015 la partie ne sera pas facile. Ce n'est pas tant pour traumatiser les acteurs mais plutôt pour leur faire prendre conscience du poids de la responsabilité. Isaac Ngata va sûrement s'efforcer de préparer son équipe en fonction des faiblesses et des forces des Lions Indomptables. Mais ce ne sera pas tout. Il s'agira aussi de créer les conditions pour que l'environnement aussi soit sain. C'est demander à tous les congolais qui se réclament du football de donner la priorité au Congo. Tout le monde, du nord au sud et d'est à l'ouest, devrait pouvoir apporter un soutien inconditionnel aux Diables-rouges. Il s'agit d'encourager les joueurs avant, pendant et après la rencontre. Des primes d'encouragement, des cadeaux, des tambours, des danses, des cris assourdissants, des drapelets bref le stade doit être transformé en un cadre pour une fête infernale où doivent prévaloir la sportivité et le fair-play. Le gros défaut, pour nous autres congolais, est de se taire quand l'équipe est en difficultés. Malgré le poids de l'enjeu les Moïse Nkounkou, Kader Bidimbou, Césaire Ngandzé, Davy Bissiki Magnokele, Pavel Ndzila et tous les autres se devraient d'être guidés par la seule idée de s'amuser, de faire et se faire plaisir. Car souvent, en pareilles circonstances, le poids de l'enjeu a tué le jeu. C'est cela qui, le plus souvent, fait que les congolais jouent mieux à l'extérieur qu'à la maison. Or, samedi prochain, il sera question de réaliser un harmonieux mariage entre le bon et le beau. Evidemment, ce ne sera pas facile mais c'est le rêve de tous ceux qui aiment ce pays et son football. Chacun des opérateurs sportifs se doit d'apporter sa part de contribution pour que la réussite soit peine et totale.

Georges Engouma

Fifagate

ÇA VA MAINTENANT DANS TOUS LES SENS

Un vent de panique souffle désormais sur la grande maison foot où se cachait il y a moins d'un an encore le gouvernement le plus puissant du monde. Une bombe a éclaté en plein congrès en mai dernier à Zurich et tout est en train de voler en éclats.

Tout a commencé par la multitude de candidatures à la succession de Sepp Blätter qui sonnait comme un profond désir de changement de gouvernance. Mais avant le congrès électif, qui était prévu le 29 mai 2015 à Zurich, la Fifa était déjà secouée par plusieurs scandales et cernée par plusieurs affaires louches. Jamais la Fifa n'avait été à ce point discréditée et confrontée à un besoin de renouvellement. Les langues ont commencé à se délier et la terrible opacité commençait progressivement à voler en éclats. On commençait aussi à se rendre compte de la véracité de la troublante réalité. Des associations nationales au sommet, tout était totalement pourri. Sepp Blätter avait mis en place un odieux système pour un soutien réciproque de tous les enfants de la maison foot afin de se la couler douce.

Et puis il y a eu le congrès de Zurich où, contre toute attente, les USA sont entrés en action en s'appuyant sur le rapport Garcia et les enquêtes de leurs propres services spécialisés. Des dignitaires de la structure ont été mis aux arrêts et des aveux ont commencé à pleuvoir. Sepp Blätter, pourtant confortablement réélu à la présidence de la Fifa, n'a plus été capable de supporter le poids de la pression. Il a démissionné mais sans jamais partir tout de suite, se donnant ainsi le temps d'effacer quelques traces douteuses et de préparer la réplique.

Sepp Blätter ne veut pas mourir seul

On se souvient que peu avant le dernier congrès électif, Michel Platini et l'Europe avaient insisté pour que Blätter démissionne et abandonne le navire Fifa. Le Suisse, frustré, s'est senti comme trahi alors que l'étau se resserrait autour de lui. Avec les accusations portées contre Jérôme Valcke, le secrétaire général de la Fifa, Sepp Blätter a réalisé qu'il était dans le viseur de la justice et, avec l'argent versé inexplicablement à Michel Platini, le ministère de la confédération helvétique a ouvert une procédure pénale à l'encontre du président de la fédération internationale de football association pour soupçon de gestion déloyale et, subsidiairement, abus de confiance.

Sepp Blätter pris au piège

Dans cette histoire d'argent versé à Platini, ce qui a intrigué c'est le délai de paiement. Car pour des travaux prétendument effectués entre janvier 1999 et juin 2002, Michel Platini n'a été payé qu'en février 2011 soit neuf ans après. Ce qui, en plus, accrédite la thèse d'un possible règlement de complaisance c'est que le contrat était verbal et les travaux en question n'ont jamais été spécifiés. Michel Platini et Sepp Blätter écopent provisoirement d'une suspension de 90 jours chacun. C'est ainsi qu'en attendant le dénouement, la candidature de Michel Platini à la présidence de la Fifa est mise de côté. Entre-temps un doigt accusateur a été dirigé contre l'Afrique du sud pour l'attribution de la coupe du monde 2010.

L'accusation n'a pas fait long feu. Voilà que Sepp Blätter reconnait avoir reçu de l'argent de la fédération allemande de football pour la coupe du monde 2006. C'est vrai, disent les allemands, mais ce n'était pas de l'argent pour corrompre. C'était quoi donc ? L'enquête a déjà épinglé Franz Beckenbauer qui aurait soudoyé certains électeurs pour que l'organisation de la coupe du monde 2006 revienne à l'Allemagne.

Ce n'est, peut-être, pas fini. Il y aura sûrement d'autres révélations accablantes. Mais dans tous les cas, ces derniers temps, c'est l'Europe qui est visée et ce n'est pas forcément innocent. On est en droit de soupçonner Sepp Blätter de vengeance. Il ne veut pas mourir seul mais emporter avec lui quelques uns de ceux qui lui ont fait du mal. Mais quoiqu'il en soit cette «guéguerre» va sûrement aider à rendre sa propreté à la maison foot, Que la révolution commence d'en haut, c'est tant mieux. Car les tricheurs, si nombreux dans les petites associations nationales, vont prendre peur et cesser d'entretenir la magouille, le vol, le détournement,…etc.

G.E.

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général de Rédaction
Bertin EKANI

Rewriter
Aimé Raymond NZANGO

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI, Dieudonné BEKAS, Georges ENGOUMA, Jules Débel, Gulit NGOU, Roger PAO, Dominique MALELA, Ernest OTSOUANGA

Relationniste
Anderson de MBALOÉ,

Mise en pages
YENGO MALANDA

Impression
Les Dépêches de Brazzaville